



Service Public
Fédéral
FINANCES

DOCUMENTATION
PATRIMONIALE

ORIGINE DES ACHETEURS – PERSONNES PHYSIQUES

SPÉCIFICATIONS DE PRODUIT



WWW.FIN.BELGIUM.BE

DOCUMENTATION PATRIMONIALE • SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL FINANCES

.be

1. APERÇU GÉNÉRAL

1.1 INFORMATIONS CONCERNANT LA RÉDACTION DES SPÉCIFICATIONS DU PRODUIT

Titre des spécifications du produit : Origine des acheteurs – Personnes physiques

Date de référence : 31/12/2024

Contacts : Service Public Fédéral Finances
Boulevard du Roi Albert II, 33
1030 Bruxelles
Email : datadelivery@minfin.fed.be
Site web : <https://finances.belgium.be/fr>

Langues des spécifications du produit : Néerlandais, Français

Format de distribution : PDF

Standard de rédaction : les spécifications du produit sont écrites selon le standard ISO 19131.

1.2 TERMINOLOGIE ET DÉFINITIONS

Dans le cadre de la présente spécification, les définitions suivantes sont d'applications.

Remarque : les définitions présentes dans le document n'ont aucune valeur légale ou officielle. Elles ne sont proposées qu'à titre purement indicatif afin d'aider à la compréhension du concept défini.

Objet et type d'objets

Un **objet** est une abstraction d'un phénomène du monde réel représentée dans le jeu de données. Un **type d'objets** est un ensemble **d'objets** caractérisés par des **attributs** identiques.

Jeu de données

Un **jeu de données** correspond à un ensemble identifiable de données, correspondant à autant **d'objets** d'un ou de plusieurs **types**, conforme à des spécifications clairement établies.

Catalogue d'objets

Un **catalogue d'objets** correspond à l'ensemble que forment la définition des **types d'objets** compris dans un jeu de données et à la définition de leurs **attributs** respectifs.

Type d'objets abstrait

Un **type d'objets** est dit abstrait dès lors qu'il n'est pas en tant que tel présent dans le jeu de données, mais qu'il est référencé dans le catalogue et qu'il a été construit de manière à reprendre l'ensemble des propriétés communes aux types d'objets constituant le jeu de données.

Attribut

Un **attribut** correspond à une propriété d'un **objet** ou d'un **type d'objets**. Dans le catalogue d'**objets**, l'**attribut** d'un **type d'objets** se détermine par son nom, sa définition et éventuellement, les valeurs que peuvent prendre cet **attribut** (i.e. le domaine) et leurs unités. Dans un jeu de données, l'**attribut** d'un **objet** est déterminé par son nom et sa valeur.

Bien immeuble

Un **bien immeuble** correspond à un bien qui ne peut être déplacé. Aux termes du code civil, les fonds de terre et les bâtiments sont **immeubles par nature**, alors que certains objets, placés sur un **bien immeuble** par la personne jouissant de ce bien afin de l'exploiter, sont **immeubles par destination**.

Contribuable

Par **contribuable**, est entendu tout titulaire d'un droit réel sur un bien immobilier qui lui en confère la jouissance et le rend a priori redevable du précompte immobilier. Il s'agit d'un des droits réels suivants : la pleine propriété, l'usufruit, la superficie, l'emphytéose, et le droit d'usage ou d'habitation. Par **contribuable**, est également entendu tout possesseur sans titre d'un bien immobilier. Le **contribuable** peut être une personne morale ou une personne physique. Plusieurs **contribuables** peuvent jouir, dans l'indivision, d'un même bien immobilier.

Prêcompte immobilier

Le prêcompte immobilier correspond à un impôt annuel qui échoit aux propriétaires d'un bien immobilier situé en Belgique. Son calcul est basé sur le revenu cadastral du bien immobilier.

Revenu cadastral

Le revenu cadastral d'un bien immobilier correspond à sa valeur locative normale annuelle nette au 1^{er} janvier 1975. Il a été établi sur base de ses caractéristiques ayant un impact sur les loyers qui peuvent en être perçus.

Exonération du prêcompte immobilier

L'exonération correspond à la dispense de s'acquitter du prêcompte immobilier les propriétaires de certains biens immobiliers. L'exonération se fonde essentiellement sur l'article 253 du CIR, qui exonère de prêcompte immobilier. Cet article a été régionalisé, il faut donc se référer aux décrets et ordonnances en vigueur pour établir sa portée complète.

Parcelle patrimoniale

La **parcelle** correspond à l'unité de base et du calcul de l'impôt foncier caractérisée par l'ensemble de personnes morales ou physiques qui disposent de droits réels dessus, par sa nature unique, et par sa continuité physique. Une **parcelle** patrimoniale ne peut appartenir qu'à une seule commune.

Destination morphologique

La **destination morphologique** de la parcelle correspond à la destination du bien immobilier déterminée sur base de ses caractéristiques en termes de construction et d'aménagement. Elle correspond donc à l'usage prévu pour le bien immobilier au moment de la conception de sa configuration actuelle. Elle ne correspond donc pas à l'usage qui en est réellement fait, ou à la destination légale de la zone où il est situé.

Modification notable

Par modification notable, on entend toute transformation physique d'un bien immeuble susceptible d'augmenter son revenu cadastral de 50€ ou de 15% de sa valeur originale.

Indivision

L'**indivision** correspond à la situation caractérisant un bien sur lesquels s'exercent des droits réels identiques appartenant à des titulaires différents. Chaque co-titulaire dispose d'une **quotité indivise**. L'**indivision** peut s'appliquer ici à aux **biens immeubles**, par nature, par destination ou par objet. Ainsi, un bien immobilier peut être détenu en pleine propriété par plusieurs personnes ans l'**indivision**, au même titre qu'un droit de superficie ou une emphytéose.

Code ISO 3166-1 alpha-2

Le **Code ISO 3166-1 alpha-2** correspond à l'identifiant unique de chaque pays souverain et de chaque dépendance établie sur deux caractères alphabétiques par l'ISO. La liste complète des codes est disponible ici : <https://www.iso.org/obp/ui/fr/#search>.

1.3 ABRÉVIATIONS UTILISÉES

SPF : Service Public Fédéral

AGDP : Administration générale de la documentation patrimoniale du SPF Finances

IANA : Internet Assigned Numbers Authority

CIR : Code d'impôt sur les revenus

BCE : Banque Carrefour des Entreprises

DG : Direction Générale

INS : ex-Institut National de Statistique, dissous et remplacé par la DG Statistiques du SPF Economie

ISO : Organisation Internationale de normalisation

1.4 DESCRIPTION INFORMELLE DU PRODUIT

Origine des acheteurs – Personnes physiques correspond au jeu de données décrivant l'origine des acheteurs (personnes physiques) de biens immobiliers situés en Belgique selon leur commune de domicile pour les résidents et selon leur pays ou territoire de domicile pour les non-résidents (domicile à la date de l'acte). Ce jeu de

données est composé de sept classes. La première classe reprend, à l'échelle nationale, pour chaque nature, le nombre total de parcelles, le nombre de parcelles acquises par des acheteurs de chaque commune belge et le nombre de parcelles acquises par les acheteurs de chaque pays ou territoire. Le nombre de parcelles tient compte des quotités effectivement acquises. La deuxième classe reprend ces informations à l'échelle des trois régions. Les classes suivantes font de même à l'échelle des provinces, des arrondissements, des communes, des divisions cadastrales et des secteurs statistiques. Le jeu de données est librement téléchargeable, sous forme de CSV zippés.

Origines des acheteurs – Personnes physiques est constitué à partir de la base de données de référence pour l'enregistrement des actes et à partir la base de données relatives aux personnes physiques. Dans la première sont consignés, pour chaque acte, les droits réels échangés, l'identification des parties, la localisation du bien immobilier échangé ainsi que sa nature cadastrale.

Dans la seconde base de données, sont reprises, pour chaque acheteur diverses informations provenant du Registre National, source authentique en ce qui concerne les personnes physiques belges ou en ce qui concerne les étrangers domiciliés en Belgique, ou provenant du Registre BIS, source authentique en ce qui concerne les étrangers ayant un intérêt en Belgique sans y être domiciliés.

2. PÉRIMÈTRE DES SPÉCIFICATIONS

Ces spécifications de produit s'appliquent uniformément à l'entièreté du produit décrit, sans distinction d'échelle spatiale.

3. IDENTIFICATION DU PRODUIT

3.1 TITRE

Origine des acheteurs – Personnes physiques

3.2 VERSION

Identifiant de version : 22.0

Date de référence : 31/12/2024

3.3 DESCRIPTION

Origine des acheteurs – Personnes physiques correspond au jeu de données décrivant l'origine des acheteurs (personnes physiques) de biens immobiliers situés en Belgique selon leur commune de domicile pour les résidents et selon leur pays ou territoire de domicile pour les non-résidents (domicile à la date de l'acte). Ce jeu de données est composé de sept classes. La première classe reprend, à l'échelle nationale, pour chaque nature, le nombre total de parcelles, le nombre de parcelles acquises par des acheteurs de chaque commune belge et le nombre de parcelles acquises par les acheteurs de chaque pays ou territoire. Le nombre de parcelles tient compte des quotités effectivement acquises. La deuxième classe reprend ces informations à l'échelle des trois régions. Les classes suivantes font de même à l'échelle des provinces, des arrondissements, des communes, des divisions cadastrales et des secteurs statistiques. Le jeu de données est librement téléchargeable, sous forme de CSV zippés.

3.4 THÈME(S)

Les données comprises dans cet ensemble appartiennent à la catégorie thématique suivante : Société.

3.5 COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE

Les données comprises dans cet ensemble couvrent l'entièreté du territoire national belge.

3.6 COUVERTURE TEMPORELLE

Les données comprises dans cet ensemble reflètent la situation de l'année 2024.

3.7 TYPE DE REPRÉSENTATION SPATIALE

Les données comprises dans cet ensemble sont des tables de texte, c'est-à-dire qu'aucun attribut des objets n'en spécifie la géométrie. Leurs géométries peuvent être retrouvées *via* leurs identifiants uniques respectifs.

4. CONTENU ET STRUCTURE DES DONNÉES

Le contenu du jeu de données décrit par le présent document est spécifié au moyen d'un catalogue d'objets.

4.1 CATALOGUE D'OBJETS

Le jeu de données contient sept types d'objets hiérarchiquement établis :

- NationalWideBuyersOriginNaturalPersons ;
- RegionalWideBuyersOriginNaturalPersons ;
- ProvincialWideBuyersOriginNaturalPersons ;
- ArrondissementWideBuyersOriginNaturalPersons ;
- MunicipalityWideBuyersOriginNaturalPersons ;
- DivisionWideBuyersOriginNaturalPersons ;
- StatisticalUnitWideBuyersOriginNaturalPersons.

Ces sept types d'objets correspondent respectivement aux territoires suivants :

- Le territoire national ;
- Le territoire des trois régions (au sens de l'article 3 de la constitution) ;
- Le territoire des provinces, ainsi que celui de la région de Bruxelles-Capitale ;
- Le territoire des arrondissements administratifs ;
- Le territoire des communes ;
- Le territoire des divisions cadastrales ;
- Le territoire des secteurs statistiques.

Le jeu de données contient également un huitième type d'objet : OriginTable. Il s'agit d'un type annexe facilitant l'exploitation du jeu de données.

4.1.1 Propriétés communes des types d'objets de Origine des acheteurs – Personnes physiques

Huit cent trente-quatre propriétés sont communes à l'ensemble des types d'objets constituant le jeu de données Origine des acheteurs – Personnes physiques. Ces propriétés sont définies dans le présent catalogue comme des attributs du type d'objet générique « Type générique – Origine des acheteurs – Personnes physiques ».

Les sept types d'objets constituant le jeu de données sont dès lors définis comme des instances spécifiques de ce type générique, dont ils héritent l'ensemble des propriétés, alors que ce type générique est un type d'objets abstrait. Cette méthode évite de définir ces attributs à l'identique pour chaque jeu de données.

4.1.1.1 Type générique – Origines des acheteurs – Personnes physiques

Identifiant du type	BuyersOriginNaturalPersonsGenericType
Nom du type	Type générique – Origines des acheteurs – Personnes physiques
Type générique	Néant
Définition du type	Type d'objets abstrait comprenant l'ensemble des attributs communs aux types d'objets constituant le jeu de données Origines des acheteurs – Personnes physiques.

4.1.1.1.1 Identifiant de l'objet

Identifiant de l'attribut	NISCode
Nom de l'attribut	Identifiant de l'objet
Définition de l'attribut	Identifiant unique de l'objet, maintenu par le SPF Economie (i.e. le code INS de l'unité administrative ou statistique) sauf dans le cas du type d'objets DivisionWideOwnersOriginNaturalPersons, pour lequel l'AGDP définit l'identifiant.

4.1.1.1.2 Nom français de l'objet

Identifiant de l'attribut	NameFre
Nom de l'attribut	Nom français de l'objet
Définition de l'attribut	Nom officiel en français de l'objet. L'attribut provient de la constitution, dans le cas des objets appartenant aux types NationalWideOwnersOriginNaturalPersons et RegionalWideOwnersOriginNaturalPersons. L'attribut provient de l'Arrêté Royal du 24 juin 1988, dans le cas des objets appartenant aux types ProvincialWideOwnersOriginNaturalPersons, ArrondissementWideOwnersOriginNaturalPersons et MunicipalityWideOwnersOriginNaturalPersons et à la condition que les objets existent lors de l'entrée en vigueur de l'Arrêté Royal. Dans les autres cas, l'attribut provient de diverses sources consolidées.

4.1.1.1.3 Nom néerlandais de l'objet

Identifiant de l'attribut	NameDut
Nom de l'attribut	Nom néerlandais de l'objet
Définition de l'attribut	Nom officiel en néerlandais de l'objet. L'attribut provient de la constitution, dans le cas des objets appartenant aux types NationalWideOwnersOriginNaturalPersons et RegionalWideOwnersOriginNaturalPersons. L'attribut provient de l'Arrêté Royal du 24 juin 1988, dans le cas des objets appartenant aux types ProvincialWideOwnersOriginNaturalPersons, ArrondissementWideOwnersOriginNaturalPersons et MunicipalityWideOwnersOriginNaturalPersons et à la condition que les objets existent lors de l'entrée en vigueur de l'Arrêté Royal. Dans les autres cas, l'attribut provient de diverses sources consolidées.

4.1.1.1.4 Nom allemand de l'objet

Identifiant de l'attribut	NameGer
Nom de l'attribut	Nom allemand de l'objet
Définition de l'attribut	Nom officiel en allemand de l'objet. L'attribut provient de la constitution, dans le cas des objets appartenant aux types NationalWideOwnersOriginNaturalPersons et RegionalWideOwnersOriginNaturalPersons. L'attribut provient de l'Arrêté Royal du 24 juin 1988, dans le cas des objets appartenant aux types ProvincialWideOwnersOriginNaturalPersons, ArrondissementWideOwnersOriginNaturalPersons et MunicipalityWideOwnersOriginNaturalPersons et à la condition que les objets existent lors de l'entrée en vigueur de l'Arrêté Royal et sis dans la région linguistique de langue allemande. Dans les autres cas, l'attribut provient de diverses sources consolidées.

4.1.1.1.5 Nature cadastrale

Identifiant de l'attribut	ParcelNature
Nom de l'attribut	Nature cadastrale
Définition de l'attribut	Occupation du sol tel que documenté par l'AGDP. Celle-ci est déterminée, pour chaque parcelle, par les agents du SPF Finances et correspond à sa destination morphologique.
Valeurs de l'attribut	

Code	Nom français	Définition
1	Terre agricole	Toute parcelle non-bâtie principalement dédiée à la culture, à l'exclusion de la culture maraîchère.
2	Pâturage	Toute parcelle non-bâtie principalement dédiée à la pâture d'animaux d'élevage.
3	Pré	Toute parcelle non-bâtie principalement dédiée à la fauche.
4	Jardin	Toute parcelle non-bâtie principalement dédiée à la culture potagère particulière ou aux plantations d'agrément d'habitations particulières, à l'exclusion de celles autour de châteaux ou de bâtiments qui publics de plus de 50 ares.
5	Terrain maraîcher	Toute parcelle non-bâtie principalement dédiée à la culture maraîchère.
6	Pré alluvial	Toute parcelle correspondant à un terrain anciennement recouvert par une rivière non-cadastrée.
7	Pré embouche	Toute parcelle non-bâtie principalement dédiée à l'embouche d'animaux d'élevage.
8	Patsart	Toute parcelle non-bâtie principalement dédiée à la pâture et anciennement couvert de bois ou de forêt.
9	Bois	Toute parcelle correspondant à un terrain d'amplitude suffisante recouvert d'arbres, à l'exception des exploitations sylvicoles et des vergers.
10	Vergers haute tige	Toute parcelle non-bâtie principalement dédiée à la culture d'arbres fruitiers de haute tige.
11	Vergers basse tige	Toute parcelle non-bâtie principalement dédiée à la culture d'arbres fruitiers de basse tige.
13	Pépinière	Toute parcelle non-bâtie principalement dédiée à la culture d'arbres en vue de leur exploitation.
14	Exploitation de sapins de Noël	Toute parcelle non-bâtie principalement dédiée à la culture de résineux vendus lors des fêtes de fin d'années.
17	Parc	Toute parcelle non-bâtie principalement dédiée aux plantations d'agrément public ou des plantations de plus de 50 ares autour de châteaux ou de bâtiments publics.
18	Terrain de sport	Toute parcelle non-bâtie principalement dédiée à la pratique de sports divers, à l'exclusion de la natation.
20	Plaine de jeux	Toute parcelle non-bâtie principalement dédiée à la pratique de loisirs.
21	Terrain de camping	Toute parcelle non-bâtie principalement dédiée à l'hébergement de plaisance et de courte durée.
22	Piscine	Toute parcelle non-bâtie principalement dédiée à la natation de plein air.
24	Point d'eau	Toute parcelle non-bâtie exigüe où l'eau jaillit, à l'instar d'une fontaine ou d'une source.
25	Mare	Toute parcelle non-bâtie recouverte d'eau qui ne correspond pas aux natures 26 et 27.

26	Etang	Toute parcelle non-bâtie recouverte d'eau sans courant et principalement dédié à la pêche.
27	Lac	Toute parcelle non-bâtie recouverte d'eau, souvent en raison de la présence d'un barrage empêchant l'écoulement d'un cours d'eau ou d'autres aménagements artificiels.
28	Douve	Toute parcelle correspondant à un fossé, éventuellement rempli d'eau, entourant des places fortes historiques, comme des villes ou des châteaux.
29	Fosse	Toute parcelle correspondant à un long et profond dénivelé naturel où coule éventuellement un cours d'eau.
30	Pisciculture	Toute parcelle correspondant à une pièce d'eau dédiée à l'élevage de poissons ou de fruits de mer.
33	Chemin cadastré	Toute parcelle non-bâtie rectiligne principalement utilisée pour la circulation motorisée ou piétonne.
34	Place	Toute parcelle non-bâtie vaste et aménagée en vue de la circulation motorisée ou piétonne.
35	Terrain vain ou vague	Toute parcelle non-bâtie ni boisée ni exploitée ou dédiée à un usage spécifique.
36	Bruyère	Toute parcelle non-bâtie d'amplitude suffisante laissée inculte et non-boisée.
38	Marais	Toute parcelle correspondant à une terre majoritairement recouverte d'eau stagnante.
39	Fagne	Toute parcelle correspondant à une terre majoritairement recouverte d'eau stagnante et située dans le plateau ardennais.
41	Alluvion	Toute parcelle non-bâtie regagnée sur l'ancien lit d'une rivière ou d'un cours d'eau.
42	Dune	Toute parcelle non-bâtie majoritairement recouverte de hauteurs de sable, sur lequel pousse éventuellement une végétation éparse.
43	Rempart	Toute parcelle correspondant à des accumulations de sol entourant une ancienne place forte, comme une ville ou un château, et assurant anciennement sa protection.
44	Digue	Toute parcelle non-bâtie parallèle à un cours d'eau, à une pièce d'eau ou au littoral et renforcée de manière à empêcher la submersion des terres lors de crues.
45	Terril vain ou vague	Toute parcelle correspondant à une terre recouverte d'un amas de matériau excavé à l'occasion d'activités minières industrielles et actuellement hors d'usage.
46	Terrain d'épandage vain ou vague	Toute parcelle non-bâtie anciennement dédiée à l'entrepôt d'immondices mais actuellement hors d'usage.
49	Terrain d'épandage exploite	Toute parcelle non-bâtie principalement dédiée à l'entrepôt d'immondice.
50	Terrain industriel	Toute parcelle non-bâtie effectivement utilisée pour activités industrielles diverses.

51	Chantier	Toute parcelle correspondant à un terrain sur lequel s'exerce une activité industrielle autre que de l'entreposage ou du déversement de décombres industriels.
52	Quai	Toute parcelle non-bâtie principalement dédiée au chargement et au déchargement de marchandises.
54	Bassin industriel	Toute parcelle non-bâtie utilisée comme réservoir ou bassin à ciel ouvert desservant une exploitation industrielle
55	Chemin de fer	Toute parcelle correspondant à une voie ferrée.
56	Terril exploite	Toute parcelle correspondant à une terre recouverte d'un amas de matériau excavé à l'occasion d'activités minières industrielles.
57	Carrière	Toute parcelle non-bâtie principalement dédiée à l'industrie extractive.
59	Canal	Toute parcelle non-bâtie creusée et remplie d'eau en vue de la circulation de navires.
62	Tumulus	Toute parcelle non-bâtie artificiellement rehaussée au-dessus de sépultures.
63	Borne	Toute parcelle non-bâtie entourant immédiatement une borne géodésique ou un repère topographique en vue de sa protection.
67	Superficie d'un bâtiment ordinaire	Toute parcelle correspondant à la superficie au sol d'une construction ordinaire. Cette nature subsiste à titre de reliquat pour représenter le tréfond d'une parcelle bâtie ordinaire.
68	Superficie d'un bâtiment exceptionnel	Toute parcelle correspondant à la superficie au sol d'une construction exceptionnelle. Cette nature subsiste à titre de reliquat pour représenter le tréfond d'une parcelle bâtie exceptionnelle, comme un hôpital ou une école.
69	Superficie d'un bâtiment industriel	Toute parcelle correspondant à la superficie au sol d'une construction industrielle. Cette nature subsiste à titre de reliquat pour représenter le tréfond d'un parcelle bâtie industrielle.
70	Terrain	Toute parcelle non-bâtie qui ne pouvait être considérée comme bâtissable, à défaut de pièces justificatives. Cette nature subsiste à titre de reliquat.
71	Parking	Toute parcelle non-bâtie principalement dédiée au parcage de voitures, à l'exclusion des terrains intégrés à des immeubles résidentiels ou des terrains intégrés à des sites industriels.
72	Champ d'aviation	Toute parcelle non-bâtie principalement dédiée au décollage ou à l'atterrissage d'aéronefs, à l'exclusion de ceux intégrés à des immeubles ou à des sites industriels.
73	Terrain militaire	Toute parcelle non-bâtie principalement dédiée aux activités militaires.

74	Cimetière	Toute parcelle non-bâtie comprenant une ou plusieurs sépultures, à l'exclusion des sépultures intégrées aux monuments historiques ou religieux.
75	Oseraie	Toute parcelle non-bâtie principalement dédiée à la plantation d'osiers en vue de leur exploitation.
76	Bassin ordinaire	Toute parcelle non-bâtie utilisée comme réservoir ou bassin à ciel ouvert ne desservant pas une exploitation industrielle.
77	Cour	Toute parcelle non-bâtie exiguë comprise entre les murs d'une ou de plusieurs constructions.
78	Terrain à bâtir	Toute parcelle non-bâtie disposant d'un permis régional pour y construire un ou plusieurs bâtiments ou qui est mentionnée dans un acte notarié comme terrain à bâtir.
79	Partie de parc de stationnement	Toute parcelle correspondant à une partie privative d'une terre principalement dédiée au parcage de voitures. La copropriété des espaces communs et privatifs est organisée par un acte de base.
80	Matériel et outillage non-bâti	Nature supplémentaire correspondant à du matériel et de l'outillage, à l'exclusion des bassins, qui ne peut figurer au plan ou qui est déplaçable et qui est placé sur une parcelle non-bâtie.
85	Bassin de décantation	Nature supplémentaire correspondant à des bassins de décantation, cadastrés comme du matériel et outillage non-bâti.
86	Rouissoir	Nature supplémentaire correspondant à des bassins destinés aux traitements de l'industrie textile, cadastrés comme du matériel et outillage non-bâti.
87	Bassin de matériel et outillage	Nature supplémentaire correspondant à un réservoir ou à un bassin à ciel ouvert à usage industriel cadastré comme du matériel et outillage non-bâti.
164	Parties communes générales d'un bâtiment	Parcelle correspondant à des parties communes à l'ensemble des titulaires de droits réels. Cette nature se retrouve dans différents types d'immeubles, comme des immeubles résidentiels, commerciaux ou industriels et est utilisée depuis le 19 mai 2015.
165	Parties communes spécifiques d'un bâtiment	Toute parcelle correspondant à des parties communes à certains titulaires de droits réels seulement.
166	Superficie d'un bâtiment (autre)	Toute parcelle cadastrée avant le 31 décembre 2020 correspondant à l'emprise au sol d'une construction dont une partie seulement est exonérée.
170	Autre non bâti	Toute parcelle non-bâtie dont la nature précise n'est pas spécifiée.
200	Maison	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée au logement d'un seul ménage.

201	Baraquement	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à un hébergement temporaire ou de fortune.
202	Taudis	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée au logement mais dépourvue de tout confort et à la limite de l'insalubrité.
203	Remise	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée principalement à de l'entrepôt particulier.
204	Garage	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée au parcage de véhicules particuliers.
205	Abri	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la protection des intempéries.
206	Toilettes	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée aux besoins sanitaires de l'homme.
220	Entité privative#	Parcelle privative cadastrée avant le 19 mai 2015 et pouvant correspondre à l'une des natures suivantes : 532, 533, 534, 535, 536, 537, 543, 544, 545, 546, 547, 549, 550. La nature n'est plus attribuée depuis et les parcelles créées ou adaptées depuis lors reçoivent une des natures précitées.
221	Entités privatives	Parcelle privative cadastrée avant le 19 mai 2015 et pouvant correspondre à l'une des natures suivantes : 532, 533, 534, 535, 536, 537, 543, 544, 545, 546, 547, 549, 550. La nature n'est plus attribuée depuis et les parcelles créées ou adaptées depuis lors reçoivent une des natures précitées.
222	Building	Parcelle cadastrée avant le 1 ^{er} novembre 2018 et correspondant à un immeuble de facto loti mais dépourvu d'acte de base. Ceci n'est plus cadastré de la sorte actuellement, chaque lot, ainsi que les parties communes, étant cadastrés séparément, et leurs natures respectives étant spécifiées séparément.
223	Maison#	Toute parcelle pourvue d'une construction comprenant au moins deux maisons superposées et sans communication interne.
240	Ferme	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'exploitation de terrains agricoles et au logement des exploitants.
241	Ecurie	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'hébergement d'équidés.
242	Pigeonnier	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'hébergement de pigeons.
243	Petit élevage	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'élevage à petite échelle de bétail, quel qu'il soit.

244	Grand élevage	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'élevage à grande échelle de bétail, quel qu'il soit.
245	Serre	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à favoriser la culture en augmentant la température en son sein.
246	Champignonnière	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à favoriser la culture de champignons.
247	Bâtiment rural	Toute parcelle pourvue d'une construction secondaire principalement dédiée à l'exploitation de terrains agricoles.
260	Imprimerie	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'impression de papier.
261	Garage atelier	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'entretien et à la réparation de véhicules et/ou à leur vente
262	Forge	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la déformation de métaux et à leur réutilisation.
263	Menuiserie	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'assemblage de bois en vue de la construction ou de l'assemblage de meubles, de châssis et d'autres biens.
264	Lavoir	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée au nettoyage, à l'entretien et au repassage de vêtements. Ces opérations ne peuvent être réalisées par le client lui-même. Dans ce cas, il s'agit d'une maison de commerce -si l'immeuble n'est pas loti-, d'un commerce # -si l'immeuble a été loti depuis le 19 mai 2015 ou si la parcelle a subi une mutation depuis cette date- ou d'une entité priv. # si l'immeuble a été lotie avant le 19 mai 2015 et que la parcelle n'a pas subi de mutation depuis cette date.
265	Atelier	Toute parcelle pourvue d'une construction ou à une installation destinée à un autre type d'artisanat, comme les ateliers de bijouteries, de tannerie, de reliure, etc.
280	Laiterie	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la collecte de lait, à son conditionnement, et à son éventuelle transformation en divers produits.

281	Boulangerie	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la préparation de pains et de pâtisseries à destination de commerces. Dans le cas où l'installation est destinée à la vente de particuliers, il s'agit d'une maison de commerce -si l'immeuble n'est pas loti-, d'un commerce # -si l'immeuble a été loti ou depuis le 19 mai 2015 ou que la parcelle a subi une mutation depuis cette date- ou d'une entité priv. # si l'immeuble a été loti avant le 19 mai 2015 et que la parcelle n'a pas subi de mutation depuis cette date.
282	Charcuterie	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la fabrique de produits charcutiers ou au traitement de graisses animales. Dans le cas où l'installation est destinée à la vente de charcuterie à des particuliers, il s'agit d'une maison de commerce -si l'immeuble n'est pas loti-, d'un commerce # -si l'immeuble a été loti ou depuis le 19 mai 2015 ou que la parcelle a subi une mutation depuis cette date- ou d'une entité priv. # si l'immeuble a été loti avant le 19 mai 2015 et que la parcelle n'a pas subi de mutation depuis cette date.
283	Abattoir	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'abattage ou à l'équarrissage de bêtes.
284	Fabrique d'aliments à bétail	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la production et au conditionnement de nourriture à bétail.
285	Fabrique de café	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la torréfaction et au conditionnement du café. Dans le cas où l'installation est également principalement dédiée à la vente auprès de particuliers, il s'agit d'une maison de commerce -si l'immeuble n'est pas loti-, d'un commerce # -si l'immeuble a été loti ou depuis le 19 mai 2015 ou que la parcelle a subi une mutation depuis cette date- ou d'une entité priv. # si l'immeuble a été loti avant le 19 mai 2015 et que la parcelle n'a pas subi de mutation depuis cette date.
286	Brasserie	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la préparation de la bière et à son conditionnement. Dans le cas où l'installation est également principalement dédiée à la vente auprès de particuliers, il s'agit d'une maison de commerce -si l'immeuble n'est pas loti-, d'un commerce # -si l'immeuble a été loti ou depuis le 19 mai 2015 ou que la parcelle a subi une mutation depuis cette date- ou d'une entité priv. # si l'immeuble a été loti avant le 19 mai 2015 et que la parcelle n'a pas subi de mutation depuis cette date.

287	Fabrique de boissons	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la préparation de boissons autres que la bière et à leur conditionnement. Dans le cas où l'installation est également principalement dédiée à la vente auprès de particuliers, il s'agit d'une maison de commerce -si l'immeuble n'est pas loti-, d'un commerce # -si l'immeuble a été loti ou depuis le 19 mai 2015 ou que la parcelle a subi une mutation depuis cette date- ou d'une entité priv. # si l'immeuble a été loti avant le 19 mai 2015 et que la parcelle n'a pas subi de mutation depuis cette date.
288	Fabrique de tabac	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée au conditionnement du tabac. Dans le cas où l'installation est également principalement dédiée à la vente auprès de particuliers, il s'agit d'une maison de commerce -si l'immeuble n'est pas loti-, d'un commerce # -si l'immeuble a été loti ou depuis le 19 mai 2015 ou que la parcelle a subi une mutation depuis cette date- ou d'une entité priv. # si l'immeuble a été loti avant le 19 mai 2015 et que la parcelle n'a pas subi de mutation depuis cette date.
289	Meunerie	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la transformation des graines en farine.
290	Fabrique de produits alimentaires	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la préparation et au conditionnement de produits alimentaires non-cités plus haut. Dans le cas où l'installation est également principalement dédiée à la vente auprès de particuliers, il s'agit d'une maison de commerce -si l'immeuble n'est pas loti-, d'un commerce # -si l'immeuble a été loti ou depuis le 19 mai 2015 ou que la parcelle a subi une mutation depuis cette date- ou d'une entité priv. # si l'immeuble a été loti avant le 19 mai 2015 et que la parcelle n'a pas subi de mutation depuis cette date.
300	Fabrique d'habillement	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la production et à la confection de vêtements, de chapeaux ou de fourrures. Dans le cas où l'installation est également principalement dédiée à la vente auprès de particuliers, il s'agit d'une maison de commerce -si l'immeuble n'est pas loti-, d'un commerce # -si l'immeuble a été loti ou depuis le 19 mai 2015 ou que la parcelle a subi une mutation depuis cette date- ou d'une entité priv. # si l'immeuble a été loti avant le 19 mai 2015 et que la parcelle n'a pas subi de mutation depuis cette date.

301	Usine textile	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la production des tissus, des fils, des étoffes et des tapis. Dans le cas où l'installation est également principalement dédiée à la vente auprès de particuliers, il s'agit d'une maison de commerce -si l'immeuble n'est pas loti-, d'un commerce # -si l'immeuble a été loti ou depuis le 19 mai 2015 ou que la parcelle a subi une mutation depuis cette date- ou d'une entité priv. # si l'immeuble a été loti avant le 19 mai 2015 et que la parcelle n'a pas subi de mutation depuis cette date.
302	Fabrique d'articles de cuir	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la production d'articles de cuir, comme les chaussures, les gants. Dans le cas où l'installation est également principalement dédiée à la vente auprès de particuliers, il s'agit d'une maison de commerce -si l'immeuble n'est pas loti-, d'un commerce # -si l'immeuble a été loti ou depuis le 19 mai 2015 ou que la parcelle a subi une mutation depuis cette date- ou d'une entité priv. # si l'immeuble a été loti avant le 19 mai 2015 et que la parcelle n'a pas subi de mutation depuis cette date.
303	Fabrique de meubles	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la production de meubles. Dans les cas où l'installation est également principalement dédiée à la vente auprès de particuliers, il s'agit d'une maison de commerce -si l'immeuble n'est pas loti-, d'un commerce # -si l'immeuble a été loti ou depuis le 19 mai 2015 ou que la parcelle a subi une mutation depuis cette date- ou d'une entité priv. # si l'immeuble a été loti avant le 19 mai 2015 et que la parcelle n'a pas subi de mutation depuis cette date.
304	Fabrique de jouets	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la production de jouets. Dans les cas où l'installation est également principalement dédiée à la vente auprès de particuliers, il s'agit d'une maison de commerce -si l'immeuble n'est pas loti-, d'un commerce # -si l'immeuble a été loti ou depuis le 19 mai 2015 ou que la parcelle a subi une mutation depuis cette date- ou d'une entité priv. # si l'immeuble a été loti avant le 19 mai 2015 et que la parcelle n'a pas subi de mutation depuis cette date.

305	Papeterie	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la production de papiers. Dans le cas où l'installation est également principalement dédiée à la vente auprès de particuliers, il s'agit d'une maison de commerce -si l'immeuble n'est pas loti-, d'un commerce # -si l'immeuble a été loti ou depuis le 19 mai 2015 ou que la parcelle a subi une mutation depuis cette date- ou d'une entité priv. # si l'immeuble a été loti avant le 19 mai 2015 et que la parcelle n'a pas subi de mutation depuis cette date.
306	Fabrique d'articles usuels	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la production d'articles usuels non-repris plus haut. Dans le cas où l'installation est également principalement dédiée à la vente auprès de particuliers, il s'agit d'une maison de commerce -si l'immeuble n'est pas loti-, d'un commerce # -si l'immeuble a été loti ou depuis le 19 mai 2015 ou que la parcelle a subi une mutation depuis cette date- ou d'une entité priv. # si l'immeuble a été loti avant le 19 mai 2015 et que la parcelle n'a pas subi de mutation depuis cette date.
320	Briqueterie	Toute parcelle correspondant à une installation principalement dédiée à la production de briques et de tuiles. Dans le cas où l'installation est également principalement dédiée à la vente auprès de particuliers, il s'agit d'une maison de commerce -si l'immeuble n'est pas loti-, d'un commerce # -si l'immeuble a été loti ou depuis le 19 mai 2015 ou que la parcelle a subi une mutation depuis cette date- ou d'une entité priv. # si l'immeuble a été loti avant le 19 mai 2015 et que la parcelle n'a pas subi de mutation depuis cette date.
321	Cimenterie	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la production de ciment. Dans le cas où l'installation est également principalement dédiée à la vente auprès de particuliers, il s'agit d'une maison de commerce -si l'immeuble n'est pas loti-, d'un commerce # -si l'immeuble a été loti ou depuis le 19 mai 2015 ou que la parcelle a subi une mutation depuis cette date- ou d'une entité priv. # si l'immeuble a été loti avant le 19 mai 2015 et que la parcelle n'a pas subi de mutation depuis cette date.

322	Scierie	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la découpe et au conditionnement du bois. Dans le cas où l'installation est également principalement dédiée à la vente auprès de particuliers, il s'agit d'une maison de commerce -si l'immeuble n'est pas loti-, d'un commerce # -si l'immeuble a été loti ou depuis le 19 mai 2015 ou que la parcelle a subi une mutation depuis cette date- ou d'une entité priv. # si l'immeuble a été loti avant le 19 mai 2015 et que la parcelle n'a pas subi de mutation depuis cette date.
323	Fabrique de couleurs	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la production de couleurs. Dans le cas où l'installation est également principalement dédiée à la vente auprès de particuliers, il s'agit d'une maison de commerce -si l'immeuble n'est pas loti-, d'un commerce # -si l'immeuble a été loti ou depuis le 19 mai 2015 ou que la parcelle a subi une mutation depuis cette date- ou d'une entité priv. # si l'immeuble a été loti avant le 19 mai 2015 et que la parcelle n'a pas subi de mutation depuis cette date.
324	Fabrique de matériaux de construction	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la production de matériaux de construction non-cités plus haut. Dans le cas où l'installation est également principalement dédiée à la vente auprès de particuliers, il s'agit d'une maison de commerce -si l'immeuble n'est pas loti-, d'un commerce # -si l'immeuble a été loti ou depuis le 19 mai 2015 ou que la parcelle a subi une mutation depuis cette date- ou d'une entité priv. # si l'immeuble a été loti avant le 19 mai 2015 et que la parcelle n'a pas subi de mutation depuis cette date.
340	Métallurgie	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la transformation industrielle de métaux, et à la production de produits finis ou semi-finis à base de métaux.
341	Haut fourneau	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la fonte et à la désoxydation industrielle de divers minerais, principalement celui du fer.
342	Four chaux	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la production de chaux par calcination de calcaire.
343	Atelier de construction	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la production et à l'assemblage de machines, d'appareils, de navires ou d'avions et de leurs composantes respectives.

344	Fabrique de matériel électrique	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la production de matériel électrique.
345	Raffinerie de pétrole	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée au raffinage du pétrole.
346	Usine chimique	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la création synthétique de divers produits, comme l'azote, des colles ou des molécules pharmaceutiques.
347	Fabrique de caoutchouc	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la production et à la transformation de caoutchouc.
348	Glacière	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la production de glaces non destinées à la consommation alimentaire.
349	Verrerie	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la production et à la transformation de verres, sous forme de produits finis ou semi-finis.
350	Fabrique de plastique	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la production et à la transformation de plastiques, sous forme de produits finis ou semi-finis.
351	Fabrique de céramique	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la production et à la transformation de céramique, de faïence et de porcelaine.
352	Charbonnage	Toute parcelle pourvue d'une construction ayant fait partie d'une exploitation de charbon.
353	Centrale électrique	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la production électrique.
354	Usine de gaz	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la production de gaz.
355	Gazomètre	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement destinée au stockage du gaz.
356	Cokerie	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement destinée à la production de coke par pyrolyse de charbon.
357	Bâtiment industriel	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à une production industrielle non définie plus haut.
370	Hangar	Toute parcelle pourvue d'une construction non fermée principalement dédiée au stockage de biens ou de marchandises.
371	Entrepôt	Toute parcelle pourvue d'une construction fermée principalement dédiée au stockage de biens ou de marchandises.

372	Cabine électrique	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à accueillir les extrémités des lignes de transport électrique et à leur éventuelle transformation.
373	Pylône	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée au support vertical de conducteurs, comme les lignes à haute tension.
374	Cabine à gaz	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée au transport et à l'éventuel conditionnement de gaz.
375	Cabine	Toute parcelle pourvue d'une construction réduite qui n'est ni une cabine électrique, ni une cabine de gaz, ni une cabine de téléphone.
376	Réservoir	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée au stockage de liquide.
377	Silo	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée au stockage de matières en vrac.
378	Centre de recherche	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la recherche scientifique ou industrielle.
379	Séchoir	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à sécher divers produits.
380	Installation frigorifique	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à maintenir au frais divers produits
381	Matériel et outillage bâti	Toute parcelle correspondant au matériel et à l'outillage installés sur une parcelle bâtie mais qui en raison d'une dissociation du patrimoine doit faire l'objet d'une parcelle patrimoniale distincte.
382	Exploitation industrielle#	Toute parcelle pourvue d'une construction industrielle sur laquelle s'exercent de nombreux droits complexes.
400	Banque	Toute parcelle pourvue d'une construction d'envergure principalement dédiée à des activités bancaires et conçue comme telle. Dans le cas où l'installation n'a pas été initialement conçue comme telle, il s'agit d'une maison de commerce, d'un bureau # ou d'une entité privative #.
401	Bourse	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à des activités boursières et conçue comme telle.
402	Bâtiment de bureaux	Toute parcelle pourvue d'une construction d'envergure principalement dédiée à accueillir des bureaux non bancaires. Dans le cas où l'installation n'a pas été initialement conçue comme telle, il s'agit d'une maison de commerce, d'un bureau # ou d'une entité privative #.

403	Café	Toute parcelle pourvue d'une construction d'envergure principalement dédiée à des activités de débit de boisson et conçue comme telle. Dans le cas où l'installation n'a pas été initialement conçue comme telle, il s'agit d'une maison de commerce, d'un commerce # ou d'une entité privative #.
404	Hôtel	Toute parcelle pourvue d'une construction d'envergure principalement dédiée à des activités d'hôtellerie et conçue comme telle. Dans le cas où l'installation n'a pas été initialement conçue comme telle, il s'agit d'une maison de commerce, d'un commerce # ou d'une entité privative #.
405	Restaurant	Toute parcelle pourvue d'une construction d'envergure principalement dédiée à des activités de restauration et conçue comme telle. Dans le cas où l'installation n'a pas été initialement conçue comme telle, il s'agit d'une maison de commerce, d'un commerce # ou d'une entité privative #.
406	Salle de fêtes	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à accueillir des activités festives ou dansantes.
407	Maison de commerce	Toute parcelle correspondant à un immeuble non-loti dont le rez-de-chaussée est principalement conçu pour le commerce de détail relativement modeste. En cas contraire, il s'agit de la nature 535.
408	Grand magasin	Toute parcelle pourvue d'une construction d'envergure principalement dédiée à la vente de marchandises diverses à des particuliers.
409	Garage dépôt	Toute parcelle pourvue d'une construction d'envergure principalement dédiée à l'entreposage de véhicules de transport utilisés par un même exploitant.
410	Bâtiment de parking	Toute parcelle pourvue d'une construction d'envergure principalement dédiée à l'entreposage limité dans le temps de véhicules de transport particuliers.
411	Station-service	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la distribution de carburant aux particuliers et au nettoyage de leur véhicule.
412	Marché couvert	Toute parcelle pourvue d'une construction couverte principalement dédiée à la vente de marchandises aux particuliers.
413	Salle d'exposition	Toute parcelle pourvue d'une construction destinée à exposer des œuvres diverses.
414	Kiosque	Toute parcelle pourvue d'une construction, généralement circulaire, principalement dédiée à des concerts de plein-air ou à la vente à l'emportée, généralement de périodiques.

415	Bâtiment pour animaux	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'hébergement d'animaux, à l'exclusion de l'hébergement à finalité d'élevage agricole, et à leur dressage ou à leur soin.
420	Maison communale	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'exercice de l'administration communale.
421	Bâtiment de gouvernement	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'exercice des gouvernements et des assemblées législatives de l'Etat fédéral, des entités fédérées ainsi que des provinces.
422	Palais royal	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée aux fonctions de la famille royale.
423	Bâtiment de justice	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'exercice du pouvoir judiciaire et au fonctionnement des cours et tribunaux.
424	Bâtiment pénitentiaire	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'enfermement de personnes privées de liberté par le pouvoir judiciaire.
425	Légation	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'hébergement de missions diplomatiques d'Etats étrangers ou d'Organisations internationales.
426	Bâtiment de police	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'hébergement de la police intégrée.
427	Bâtiment militaire	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'exercice de la mission de défense nationale des armées.
428	Station	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'arrêt et au transbordement des trains.
429	Abri de transports	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'arrêt et au transbordement des passagers et qui n'est pas une station.
430	Cabine téléphonique	Toute parcelle pourvue d'une construction publique destinée initialement à téléphoner.
431	Bâtiment de télécommunication	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'émission ou à la retransmission de télécommunication sonore électromagnétique.
432	Aéroport	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement à l'accueil et au transit de passagers embarquant dans des avions ou en débarquant.
433	Bâtiment funéraire	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'exposition, à l'entrepôt ou à la crémation de cadavres.

434	Bâtiment administratif	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'exécution de service public des diverses administrations.
440	Orphelinat	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'accueil et à l'hébergement de mineurs en situation de détresse.
441	Crèche	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'hébergement de jour d'enfants en bas âge.
442	Atelier protégé	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la production économique réalisée par des individus en situation de handicap.
443	Maison de repos	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'hébergement de personnes âgées et dépendantes.
444	Bâtiment hospitalier	Toute parcelle pourvue d'une construction médicalisée principalement dédiée aux soins de patients et à leur éventuel hébergement.
445	Etablissement de cure	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée aux cures thermales.
446	Bâtiment d'aide sociale	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'hébergement collectif ou à des soins non-médicaux.
460	Bâtiment scolaire	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'enseignement obligatoire et à l'enseignement supérieur non-universitaire.
461	Université	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'enseignement supérieur universitaire.
462	Musée	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la conservation et à l'exposition au grand public de patrimoine matériel ou immatériel.
463	Bibliothèque	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la conservation et à la lecture, pour le grand public, de ressources documentaires.
480	Eglise	Toute parcelle pourvue d'une construction dédiée au culte catholique où sont donnés les sacrements.
481	Chapelle	Toute parcelle pourvue d'une construction dédiée au culte catholique sans que n'y soient donnés les sacrements.
482	Couvent	Toute parcelle pourvue d'une construction destinée à l'hébergement de clercs ou de laïcs catholiques ayant prononcé leurs vœux.
483	Presbytère	Toute parcelle pourvue d'une construction destinée à l'hébergement d'un officier de culte.
484	Séminaire	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la formation de prêtres catholiques.

485	Evêché	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'exercice de l'administration épiscopale.
486	Synagogue	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée au culte israélite.
487	Mosquée	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée au culte musulman.
488	Temple	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée au culte réformé ou bouddhiste.
489	Bâtiment de culte	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à un autre culte.
500	Etablissement de bains	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la natation et au sauna.
501	Installation sportive	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la pratique d'autres sports ou destinée à l'accueil de leurs spectateurs.
502	Home vacances	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'hébergement collectif de vacanciers.
503	Habitation de vacances	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'hébergement individuel ou familial de vacanciers.
504	Maison de jeunes	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'accueil, ou à l'hébergement, de groupes de jeunes, en ce compris, des mouvements de jeunesse.
505	Théâtre	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la représentation de pièces de théâtre.
506	Salle de spectacles	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la représentation de spectacles.
507	Centre culturel	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à diverses activités culturelles publiques.
508	Cinéma	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à la projection de films.
509	Casino	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'exploitation d'un établissement de jeux de hasard de classe I.
510	Point de vue	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à l'observation de paysages ou de l'environnement.
520	Ruines	Toute parcelle correspondant aux débris d'une construction ancienne dont l'exploitation ou la jouissance initialement conçue est rendue impossible par son état actuel.
521	Souterrain	Toute parcelle correspondant à des installations sous-terraines.

522	Pavillon	Toute parcelle pourvue d'une construction réduite principalement dédiée à l'hébergement particulier en milieu rural ou forestier.
523	Château	Toute parcelle pourvue d'une construction de prestige anciennement dédiée au logement ou à la protection de places fortes.
524	Bâtiment historique	Toute parcelle correspondant à une large construction dont la conservation est motivée par la protection et la valorisation du patrimoine ancien.
525	Monument	Toute parcelle correspondant à une réduite construction dont la conservation est motivée par la commémoration d'évènements passés ou la préservation du patrimoine.
526	Moulin à vent	Toute parcelle pourvue d'une construction initialement destinée à transformer l'énergie éolienne en énergie mécanique, le plus souvent utilisée pour moudre des grains.
527	Moulin à eau	Toute parcelle pourvue d'une construction initialement destinée à transformer l'énergie hydraulique en énergie mécanique, le plus souvent utilisée pour moudre des grains.
528	Château d'eau	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à stocker l'eau, et à la distribuer sous pression, du fait de sa position élevée.
529	Captage d'eau	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à capter l'eau potable.
530	Installation d'épuration	Toute parcelle pourvue d'une construction principalement dédiée à traiter les eaux usées.
531	Traitement des immondices	Toute parcelle correspondant à une construction destinée au tri et au traitement, et à l'éventuelle crémation, des déchets.
532	Cave #	Toute parcelle correspondant à une partie privative d'un bien immobilier, située en sous-sol et principalement dédiée à l'entrepôt de biens personnels de l'occupant.
533	Chambre #	Toute parcelle correspondant à une partie privative d'un bien immobilier principalement dédiée à l'hébergement individuel dans un espace réduit.
534	Studio #	Toute parcelle correspondant à une partie privative d'un bien immobilier principalement dédiée à l'hébergement individuel dans un appartement constitué d'une pièce unique.
535	Commerce #	Toute parcelle correspondant à une partie privative d'un bien immobilier principalement dédiée au commerce de détail.
536	Bureau #	Toute parcelle correspondant à une partie privative d'un bien immobilier principalement dédiée aux activités de bureau.
537	Appartement #	Toute parcelle correspondant à une partie privative d'un bien immobilier principalement dédiée au logement d'un seul ménage.

538	Parties communes générales non bâties	Toute parcelle correspondant à une partie commune non-bâtie d'un bien immobilier.
539	Autre bâti	Toute parcelle pourvue d'une construction dont la nature n'est pas encore déterminée.
540	Autre non bâti	Toute parcelle correspondant à un terrain dont la nature n'est pas encore déterminée.
541	Droit sup./emph.	Toute parcelle correspondant au toit d'un immeuble sur lequel s'exerce un droit de superficie ou d'emphytéose, principalement pour y installer des panneaux photovoltaïques.
542	Entité d'exploitation #	Toute parcelle correspondant à une partie privative d'un bien immobilier principalement dédiée à une exploitation économique indéterminée.
543	Garage box #	Toute parcelle correspondant à une partie privative d'un bien immobilier principalement dédiée à l'entrepôt de moyens de transport particuliers et physiquement close.
544	Parking couvert #	Toute parcelle couverte correspondant à une partie privative d'un bien immobilier non-fermé principalement dédiée à l'entrepôt de véhicules particuliers.
545	Parking non-couvert #	Toute parcelle non-couverte correspondant à une partie privative d'un bien immobilier non-fermé principalement dédiée à l'entrepôt de véhicules particuliers.
546	Réserve #	Toute parcelle correspondant à une partie privative d'un bien immobilier principalement dédiée à l'entrepôt de biens.
547	Vitrine #	Toute parcelle correspondant à une partie privative d'un bien immobilier principalement dédiée à de l'affichage.
549	Entité privative diverse #	Toute parcelle correspondant à une partie privative d'un bien immobilier principalement dédiée à une autre affectation.
550	Cabine #	Toute parcelle correspondant à une partie privative d'un bien immobilier principalement dédiée à la gestion d'un réseau de distribution.
551	Partie commune spécifique non-bâtie	Toute parcelle correspondant à une partie commune non-bâtie d'un bien immobilier.
552	Superficie et parties communes	Toute parcelle cadastrée avant le 19 mai 2015 et correspondant à des parties communes bâties et non-bâties d'un immeuble. Actuellement, les natures suivantes sont d'application : 164 et 538.
553	Parties communes	Toute parcelle cadastrée avant le 19 mai 2015 et correspondant aux parties communes d'un immeuble à appartements érigé en vertu d'un droit de superficie. Actuellement les natures suivantes sont d'application : 161 et 538.

554	Panneau solaire	Toute parcelle disposant d'un ou de plusieurs panneaux solaires.
555	Superficie bâtie	Toute parcelle cadastrée depuis le 31 décembre 2020 correspondant à l'emprise au sol d'une construction dont une partie seulement est exonérée.
556	Volume entier	Toute partie du territoire belge déterminée en trois dimensions sur toute la hauteur et la profondeur utile pour y établir un droit de superficie et qui se voit attribuer un identifiant de volume par l'administration. La représentation géographique au plan parcellaire cadastral est une projection au sol se situant sur une ou plusieurs parcelles cadastrales plan.
557	Volume limité	Toute partie du territoire belge déterminée en trois dimensions sur une hauteur limitée et sur une profondeur limitée pour y établir un droit de superficie et qui se voit attribuer un identifiant de volume par l'administration. La représentation géographique au plan parcellaire cadastral est une projection au sol se situant sur une ou plusieurs parcelles cadastrales plan.
558	Volume semi-limité	Toute partie du territoire belge déterminée en trois dimensions sur une hauteur limitée ou sur une profondeur limitée pour y établir un droit de superficie et qui se voit attribuer un identifiant de volume par l'administration. La représentation géographique au plan parcellaire cadastral est une projection au sol se situant sur une ou plusieurs parcelles cadastrales plan.
559	Domaine public	Toute parcelle créée pour représenter le fonds d'un volume situé au-dessus ou en-dessous du domaine public.
I	Agriculture, horticulture, sylviculture et pisciculture	Toute parcelle correspondant à une terre principalement dédiée à de l'agriculture, de l'horticulture, de la sylviculture ou de la pisciculture. Il s'agit des parcelles de natures suivantes : 1, 2, 3, 5, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14 30, 75.
II	Récréation et hébergement non-bâti	Toute parcelle correspondant à une terre principalement dédiée aux activités récréatives et d'hébergement. Il s'agit des parcelles de natures suivantes : 17, 18, 19, 20, 21, 22 et 26.
III	Terrains industriels	Toute parcelle correspondant à une terre principalement dédiée aux activités industrielles. Il s'agit des parcelles de natures suivantes : 45, 50, 51, 54, 56, 57, 58, 85, 86 et 87.
IV	Voies de communication	Toute parcelle correspondant à une terre ou à une installation principalement dédiée au transport ou aux activités en dépendant. Il s'agit des parcelles de natures suivantes : 33, 34, 44, 52, 55, 59, 71, 72, 409, 411, 428, 429, 432 et 548.

V	Divers non-bâti	Toute parcelle correspondant à une terre principalement dédiée à des usages divers. Il s'agit des parcelles de natures suivantes : 6, 24, 25, 27, 28, 29, 35, 36, 38, 39, 41, 42, 43, 46, 49, 63, 70, 73, 74, 76, 77, 78 79, 170.
VI	Immeubles d'habitation et dépendances	Toute parcelle correspondant à une installation principalement dédiée à l'hébergement de particuliers ainsi que les installations dépendantes. Il s'agit des parcelles de natures suivantes : 4, 200, 201, 202, 203, 204, 206, 220, 221, 222, 223, 522, 532, 533, 534, 537, 540, 543, 544, 545, 546 et 547.
VII	Bâtiments agricoles	Toute parcelle correspondant à une installation principalement dédiée à une exploitation agricole. Il s'agit des parcelles de natures suivantes : 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246 et 247.
VIII	Petites et moyennes exploitations de production et de transformation diverses	Toute parcelle correspondant à une installation relativement réduite et principalement dédiée à la production ou à la transformation de biens. Il s'agit des parcelles de natures suivantes : 260, 262, 263, 264, 265, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 300, 301, 302, 303, 304, 305 et 306.
IX	Exploitations de production et de transformations de matériaux de construction	Toute parcelle correspondant à une installation principalement dédiée à la production ou à la transformation de matériaux de construction. Il s'agit des parcelles de natures suivantes : 320, 321, 322, 323 et 324.
X	Exploitations de production et de transformations lourdes	Toute parcelle correspondant à une installation principalement dédiée à de l'industrie lourde. Il s'agit des parcelles de natures suivantes : 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 382, 530 et 531.
XI	Bâtiments d'activités commerciales et de service	Toute parcelle correspondant à une installation principalement dédiée aux activités de commerce et de service. Il s'agit des parcelles de natures suivantes : 261, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 407, 408, 412, 414, 535, 536 et 542.
XII	Bâtiments de soin et d'hébergement public	Toute parcelle correspondant à une installation principalement dédiée aux activités de soin et d'hébergement public. Il s'agit des parcelles de natures suivantes : 440, 442, 443, 444, 445, 446 et 500.

XIII	Bâtiments éducatifs et culturels	Toute parcelle correspondant à une installation principalement dédiée aux activités éducatives et culturelles. Il s'agit des parcelles de natures suivantes : 413, 441, 460, 461, 462, 463 et 504.
XIV	Bâtiments de culte	Toute parcelle correspondant à une installation principalement dédiée aux activités cultuelles. Il s'agit des parcelles de natures suivantes : 480, 481, 482, 483, 483, 484, 485, 486, 487, 488 et 489.
XV	Bâtiments récréatifs et de plaisance	Toute parcelle correspondant à une installation principalement dédiée aux activités récréatives et de plaisance. Il s'agit des parcelles de natures suivantes : 406, 501, 502, 503, 505, 506, 507, 508 et 509.
XVI	Bâtiments administratifs et assimilés	Toute parcelle correspondant à une installation principalement dédiée aux activités nécessaires au fonctionnement de l'Etat. Il s'agit des parcelles de natures suivantes : 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426 et 434.
XVII	Divers bâtis	Toute parcelle correspondant à une installation principalement dédiée à des usages divers. Il s'agit des parcelles de natures suivantes : 205, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 410, 415, 427, 430, 431, 433, 510, 520, 521, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 539, 549 et 550.
XVIII	Natures techniques	Toute parcelle correspondant à une nature dont la définition est justifiée par des impératifs de modélisation cadastrale et dont la signification ne revêt pas de sens hors des modèles cadastraux. Il s'agit des parcelles de natures suivantes : 64, 66, 67, 68, 69, 80, 164, 165, 166, 538, 541, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558 et 559.
TYPE_HOUSE	Maisons	Toute parcelle pourvue d'une construction (éventuellement superposée) principalement dédiée au logement d'un seul ménage. Il s'agit des parcelles de natures suivantes : 200 et 223
TYPE_APART	Appartements	Toute parcelle correspondant à une partie privative d'un bien immobilier principalement dédiée à l'hébergement individuel. Il s'agit des parcelles dont l'indice du code construction correspond à une entité d'habitation et de natures suivantes : 220, 537, 533, 534 et 549.

TYPE_OTHERBUILT	Autres bâtiments	Toute parcelle bâtie qui n'est ni une maison, ni un appartement. Il s'agit d'une part des parcelles de natures suivantes : 170, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 221, 222, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 320, 321, 322, 323, 324, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 460, 461, 462, 463, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 535, 536, 539, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 550 et 554. D'autre part, il s'agit des parcelles dont l'indice du code construction ne correspond pas à une entité d'habitation et de natures suivantes : 220, 537, 533, 534 et 549.
TYPE_NOTBUILT	Parcelles non-bâties	Toute parcelle non-bâtie. Il s'agit des parcelles de natures suivantes : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 62, 63, 64, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 85, 86, 87, 540 et 548
TYPE_SPEC	Parcelles de natures spéciales	Toute parcelle de nature spéciale servant généralement à la modélisation cadastrale. Il s'agit des parcelles de natures suivantes : 164, 165, 166, 538, 541, 551, 552, 553, 555, 556, 557, 558 et 559
TOTAL	Toute nature	Toute parcelle de nature prédéfinie.

4.1.1.1.6 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Aartselaar

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom11001
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Aartselaar
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Aartselaar. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.7 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Anvers

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom11002
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Anvers
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Anvers. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.8 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Boechout

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom11004
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Boechout
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Boechout. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.9 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Boom

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom11005
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Boom
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Boom. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.10 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Borsbeek

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom11007
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Borsbeek
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Borsbeek. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.11 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Brasschaat

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom11008
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Brasschaat
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Brasschaat. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.12 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Brecht

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom11009
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Brecht
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Brecht. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.13 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Edegem

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom11013
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Edegem
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Edegem. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.14 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Essen

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom11016
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Essen
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Essen. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.15 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Hemiksem

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom11018
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Hemiksem
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Hemiksem. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.16 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Hove

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom11021
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Hove
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Hove. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.17 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Kalmthout

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom11022
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Kalmthout
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Kalmthout. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.18 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Kapellen

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom11023
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Kapellen
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Kapellen. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.19 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Kontich

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom11024
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Kontich
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Kontich. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.20 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Lint

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom11025
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Lint
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Lint. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.21 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Mortsel

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom11029
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Mortsel

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Mortsels. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.
--------------------------	---

4.1.1.1.22 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Niel

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom11030
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Niel
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Niel. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.23 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Ranst

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom11035
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Ranst
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Ranst. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.24 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Rumst

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom11037
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Rumst
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Rumst. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.25 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Schelle

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom11038
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Schelle
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Schelle. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.26 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Schilde

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom11039
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Schilde
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Schilde. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.27 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Schoten

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom11040
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Schoten
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Schoten. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.28 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Stabroek

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom11044
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Stabroek

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Stabroek. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.
--------------------------	---

4.1.1.1.29 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Wijnegem

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom11050
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Wijnegem
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Wijnegem. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.30 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Wommelgem

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom11052
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Wommelgem
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Wommelgem. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.31 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Wuustwezel

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom11053
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Wuustwezel
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Wuustwezel. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.32 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Zandhoven

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom11054
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Zandhoven
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Zandhoven. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.33 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Zoersel

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom11055
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Zoersel
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Zoersel. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.34 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Zwijndrecht

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom11056
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Zwijndrecht
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Zwijndrecht. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.35 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Malle

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom11057
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Malle
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Malle. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.36 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Berlaar

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom12002
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Berlaar
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Berlaar. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.37 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Bonheiden

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom12005
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Bonheiden
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Bonheiden. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.38 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Bornem

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom12007
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Bornem
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Bornem. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.39 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Duffel

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom12009
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Duffel
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Duffel. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.40 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Heist-op-den-Berg

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom12014
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Heist-op-den-Berg
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Heist-op-den-Berg. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.41 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Lierre

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom12021
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Lierre
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Lierre. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.42 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Malines

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom12025
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Malines
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Malines. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.43 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Nijlen

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom12026
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Nijlen
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Nijlen. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.44 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Putte

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom12029
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Putte
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Putte. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.45 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Sint-Katelijne-Waver

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom12035
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Sint-Katelijne-Waver
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Sint-Katelijne-Waver. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.46 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Willebroek

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom12040
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Willebroek
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Willebroek. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.47 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Puurs-Sint-Amands

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom12041
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Puurs-Sint-Amands
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Puurs-Sint-Amands. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.48 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Arendonk

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom13001
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Arendonk

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Arendonk. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.
--------------------------	---

4.1.1.1.49 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Baerle-Duc

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom13002
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Baerle-Duc
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Baerle-Duc. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.50 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Balen

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom13003
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Balen
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Balen. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.51 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Beerse

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom13004
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Beerse
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Beerse. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.52 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Dessel

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom13006
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Dessel
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Dessel. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.53 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Geel

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom13008
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Geel
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Geel. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.54 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Grobbendonk

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom13010
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Grobbendonk
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Grobbendonk. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.55 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Herentals

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom13011
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Herentals

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Herentals. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.
--------------------------	--

4.1.1.1.56 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Herenthout

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom13012
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Herenthout
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Herenthout. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.57 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Herselt

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom13013
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Herselt
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Herselt. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.58 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Hoogstraten

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom13014
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Hoogstraten
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Hoogstraten. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.59 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Hulshout

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom13016
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Hulshout
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Hulshout. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.60 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Kasterlee

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom13017
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Kasterlee
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Kasterlee. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.61 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Lille

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom13019
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Lille
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Lille. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.62 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Meerhout

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom13021
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Meerhout
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Meerhout. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.63 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Merksplas

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom13023
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Merksplas
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Merksplas. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.64 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Mol

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom13025
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Mol
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Mol. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.65 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Olen

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom13029
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Olen
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Olen. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.66 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Oud-Turnhout

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom13031
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Oud-Turnhout
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Oud-Turnhout. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.67 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Ravels

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom13035
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Ravels
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Ravels. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.68 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Retie

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom13036
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Retie
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Retie. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.69 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Rijkevorsel

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom13037
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Rijkevorsel
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Rijkevorsel. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.70 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Turnhout

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom13040
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Turnhout
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Turnhout. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.71 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Vorselaar

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom13044
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Vorselaar
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Vorselaar. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.72 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Vosselaar

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom13046
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Vosselaar
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Vosselaar. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.73 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Westerlo

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom13049
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Westerlo
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Westerlo. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.74 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Laakdal

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom13053
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Laakdal
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Laakdal. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.75 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Anderlecht

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom21001
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Anderlecht

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Anderlecht. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.
--------------------------	---

4.1.1.1.76 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Auderghem

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom21002
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Auderghem
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Auderghem. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.77 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Berchem-Sainte-Agathe

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom21003
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Berchem-Sainte-Agathe
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Berchem-Sainte-Agathe. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.78 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Bruxelles

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom21004
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Bruxelles
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Bruxelles. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.79 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Etterbeek

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom21005
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Etterbeek
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Etterbeek. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.80 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Evere

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom21006
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Evere
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Evere. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.81 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Forest

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom21007
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Forest
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Forest. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.82 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Ganshoren

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom21008
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Ganshoren
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Ganshoren. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.83 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Ixelles

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom21009
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Ixelles
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Ixelles. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.84 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Jette

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom21010
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Jette
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Jette. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.85 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Koekelberg

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom21011
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Koekelberg
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Koekelberg. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.86 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Molenbeek-Saint-Jean

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom21012
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Molenbeek-Saint-Jean
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Molenbeek-Saint-Jean. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.87 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Saint-Gilles

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom21013
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Saint-Gilles
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Saint-Gilles. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.88 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Saint-Josse-ten-Noode

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom21014
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Saint-Josse-ten-Noode

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Saint-Josse-ten-Noode. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.
--------------------------	--

4.1.1.1.89 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Schaerbeek

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom21015
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Schaerbeek
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Schaerbeek. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.90 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Uccle

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom21016
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Uccle
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Uccle. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.91 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Watermael-Boitsfort

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom21017
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Watermael-Boitsfort
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Watermael-Boitsfort. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.92 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Woluwe-Saint-Lambert

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom21018
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Woluwe-Saint-Lambert
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Woluwe-Saint-Lambert. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.93 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Woluwe-Saint-Pierre

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom21019
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Woluwe-Saint-Pierre
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Woluwe-Saint-Pierre. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.94 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Asse

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom23002
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Asse

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Asse. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.
--------------------------	---

4.1.1.1.95 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Beersel

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom23003
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Beersel
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Beersel. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.96 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Biévène

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom23009
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Biévène
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Biévène. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.97 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Dilbeek

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom23016
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Dilbeek
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Dilbeek. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.98 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Gammerages

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom23023
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Gammerages
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Gammerages. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.99 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Gooik

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom23024
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Gooik
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Gooik. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.100 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Grimbergen

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom23025
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Grimbergen
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Grimbergen. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.101 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Hal

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom23027
---------------------------	----------------

Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Hal
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Hal. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.102 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Herne

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom23032
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Herne
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Herne. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.103 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Hoeilaart

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom23033
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Hoeilaart
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Hoeilaart. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.104 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Kampenhout

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom23038
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Kampenhout
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Kampenhout. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.105 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Kapelle-op-den-Bos

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom23039
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Kapelle-op-den-Bos
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Kapelle-op-den-Bos. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.106 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Liedekerke

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom23044
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Liedekerke
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Liedekerke. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.107 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Londerzeel

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom23045
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Londerzeel
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Londerzeel. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.108 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Machelen

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom23047
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Machelen
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Machelen. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.109 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Meise

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom23050
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Meise
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Meise. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.110 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Merchtem

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom23052
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Merchtem
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Merchtem. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.111 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Opwijk

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom23060
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Opwijk
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Opwijk. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.112 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Overijse

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom23062
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Overijse
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Overijse. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.113 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Pepingen

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom23064
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Pepingen
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Pepingen. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.114 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Sint-Pieters-Leeuw

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom23077
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Sint-Pieters-Leeuw

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Sint-Pieters-Leeuw. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.
--------------------------	---

4.1.1.1.115 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Steenokkerzeel

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom23081
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Steenokkerzeel
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Steenokkerzeel. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.116 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Ternat

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom23086
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Ternat
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Ternat. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.117 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Vilvorde

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom23088
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Vilvorde
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Vilvorde. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.118 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Zaventem

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom23094
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Zaventem
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Zaventem. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.119 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Zemst

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom23096
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Zemst
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Zemst. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.120 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Roosdaal

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom23097
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Roosdaal
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Roosdaal. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.121 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Drogenbos

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom23098
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Drogenbos
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Drogenbos. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.122 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Kraainem

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom23099
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Kraainem
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Kraainem. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.123 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Linkebeek

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom23100
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Linkebeek
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Linkebeek. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.124 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Rhode-Saint-Genèse

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom23101
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Rhode-Saint-Genèse
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Rhode-Saint-Genèse. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.125 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Wemmel

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom23102
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Wemmel
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Wemmel. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.126 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Wezembeek-Oppem

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom23103
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Wezembeek-Oppem
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Wezembeek-Oppem. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.127 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Lennik

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom23104
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Lennik

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Lennik. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.
--------------------------	---

4.1.1.1.128 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Affligem

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom23105
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Affligem
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Affligem. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.129 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Aarschot

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom24001
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Aarschot
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Aarschot. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.130 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Begijnendijk

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom24007
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Begijnendijk
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Begijnendijk. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.131 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Bekkevoort

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom24008
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Bekkevoort
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Bekkevoort. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.132 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Bertem

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom24009
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Bertem
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Bertem. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.133 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Bierbeek

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom24011
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Bierbeek
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Bierbeek. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.134 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Boortmeerbeek

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom24014
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Boortmeerbeek
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Boortmeerbeek. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.135 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Boutersem

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom24016
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Boutersem
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Boutersem. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.136 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Diest

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom24020
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Diest
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Diest. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.137 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Geetbets

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom24028
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Geetbets
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Geetbets. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.138 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Haacht

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom24033
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Haacht
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Haacht. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.139 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Herent

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom24038
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Herent
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Herent. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.140 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Hoegaarden

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom24041
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Hoegaarden
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Hoegaarden. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.141 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Holsbeek

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom24043
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Holsbeek
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Holsbeek. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.142 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Huldenberg

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom24045
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Huldenberg
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Huldenberg. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.143 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Keerbergen

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom24048
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Keerbergen
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Keerbergen. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.144 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Kortenen

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom24054
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Kortenen
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Kortenen. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.145 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Kortenberg

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom24055
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Kortenberg
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Kortenberg. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.146 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Landen

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom24059
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Landen
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Landen. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.147 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Louvain

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom24062
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Louvain

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Louvain. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.
--------------------------	--

4.1.1.1.148 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Lubbeek

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom24066
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Lubbeek
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Lubbeek. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.149 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Oud-Heverlee

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom24086
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Oud-Heverlee
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Oud-Heverlee. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.150 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Rotselaar

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom24094
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Rotselaar
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Rotselaar. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.151 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Tervuren

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom24104
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Tervuren
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Tervuren. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.152 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Tirlemont

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom24107
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Tirlemont
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Tirlemont. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.153 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Tremelo

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom24109
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Tremelo
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Tremelo. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.154 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Léau

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom24130
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Léau
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Léau. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.155 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Linter

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom24133
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Linter
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Linter. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.156 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Montaigu-Zichem

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom24134
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Montaigu-Zichem
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Montaigu-Zichem. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.157 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Tielt-Winge

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom24135
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Tielt-Winge
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Tielt-Winge. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.158 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Glabbeek

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom24137
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Glabbeek
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Glabbeek. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.159 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Beauvechain

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom25005
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Beauvechain
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Beauvechain. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.160 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Braine-l'Alleud

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom25014
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Braine-l'Alleud

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Braine-l'Alleud. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.
--------------------------	--

4.1.1.1.161 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Braine-le-Château

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom25015
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Braine-le-Château
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Braine-le-Château. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.162 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Chaumont-Gistoux

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom25018
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Chaumont-Gistoux
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Chaumont-Gistoux. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.163 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Court-Saint-Etienne

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom25023
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Court-Saint-Etienne
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Court-Saint-Etienne. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.164 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Genappe

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom25031
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Genappe
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Genappe. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.165 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Grez-Doiceau

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom25037
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Grez-Doiceau
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Grez-Doiceau. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.166 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Incourt

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom25043
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Incourt
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Incourt. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.167 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Ittre

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom25044
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Ittre
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Ittre. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.168 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Jodoigne

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom25048
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Jodoigne
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Jodoigne. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.169 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à La Hulpe

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom25050
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à La Hulpe
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à La Hulpe. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.170 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Mont-Saint-Guibert

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom25068
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Mont-Saint-Guibert
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Mont-Saint-Guibert. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.171 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Nivelles

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom25072
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Nivelles
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Nivelles. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.172 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Perwez

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom25084
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Perwez
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Perwez. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.173 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Rixensart

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom25091
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Rixensart

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Rixensart. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.
--------------------------	--

4.1.1.1.174 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Tubize

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom25105
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Tubize
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Tubize. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.175 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Villers-la-Ville

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom25107
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Villers-la-Ville
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Villers-la-Ville. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.176 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Waterloo

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom25110
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Waterloo
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Waterloo. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.177 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Wavre

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom25112
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Wavre
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Wavre. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.178 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Chastre

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom25117
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Chastre
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Chastre. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.179 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Hélécinne

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom25118
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Hélécinne
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Hélécinne. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.180 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Lasne

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom25119
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Lasne
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Lasne. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.181 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Orp-Jauche

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom25120
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Orp-Jauche
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Orp-Jauche. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.182 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Ottignies-Louvain-la-Neuve

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom25121
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Ottignies-Louvain-la-Neuve
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Ottignies-Louvain-la-Neuve. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.183 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Ramillies

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom25122
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Ramillies
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Ramillies. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.184 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Rebecq

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom25123
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Rebecq
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Rebecq. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.185 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Walhain

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom25124
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Walhain
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Walhain. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.186 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Beernem

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom31003
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Beernem

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Beernem. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.
--------------------------	--

4.1.1.1.187 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Blankenberge

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom31004
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Blankenberge
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Blankenberge. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.188 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Bruges

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom31005
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Bruges
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Bruges. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.189 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Damme

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom31006
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Damme
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Damme. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.190 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Jabbeke

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom31012
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Jabbeke
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Jabbeke. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.191 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Oostkamp

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom31022
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Oostkamp
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Oostkamp. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.192 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Torhout

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom31033
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Torhout
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Torhout. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.193 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Zedelgem

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom31040
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Zedelgem
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Zedelgem. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.194 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Zuienkerke

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom31042
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Zuienkerke
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Zuienkerke. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.195 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Knokke-Heist

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom31043
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Knokke-Heist
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Knokke-Heist. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.196 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Dixmude

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom32003
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Dixmude
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Dixmude. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.197 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Houthulst

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom32006
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Houthulst
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Houthulst. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.198 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Koekelare

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom32010
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Koekelare
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Koekelare. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.199 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Kortemark

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom32011
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Kortemark

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Kortemark. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.
--------------------------	--

4.1.1.1.200 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Lo-Reninge

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom32030
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Lo-Reninge
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Lo-Reninge. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.201 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Ypres

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom33011
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Ypres
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Ypres. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.202 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Messines

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom33016
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Messines
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Messines. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.203 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Poperinge

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom33021
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Poperinge
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Poperinge. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.204 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Wervik

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom33029
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Wervik
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Wervik. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.205 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Zonnebeke

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom33037
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Zonnebeke
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Zonnebeke. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.206 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Heuvelland

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom33039
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Heuvelland
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Heuvelland. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.207 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Langemark-Poelkapelle

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom33040
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Langemark-Poelkapelle
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Langemark-Poelkapelle. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.208 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Vleteren

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom33041
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Vleteren
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Vleteren. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.209 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Anzegem

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom34002
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Anzegem
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Anzegem. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.210 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Avelgem

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom34003
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Avelgem
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Avelgem. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.211 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Deerlijk

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom34009
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Deerlijk
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Deerlijk. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.212 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Harelbeke

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom34013
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Harelbeke

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Harelbeke. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.
--------------------------	--

4.1.1.1.213 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Courtrai

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom34022
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Courtrai
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Courtrai. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.214 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Kuurne

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom34023
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Kuurne
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Kuurne. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.215 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Lendeledede

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom34025
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Lendeledede
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Lendeledede. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.216 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Menin

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom34027
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Menin
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Menin. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.217 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Waregem

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom34040
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Waregem
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Waregem. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.218 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Wevelgem

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom34041
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Wevelgem
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Wevelgem. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.219 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Zwevegem

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom34042
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Zwevegem
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Zwevegem. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.220 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Espierres-Helchin

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom34043
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Espierres-Helchin
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Espierres-Helchin. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.221 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Bredene

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom35002
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Bredene
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Bredene. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.222 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Gistel

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom35005
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Gistel
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Gistel. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.223 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Ichtegem

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom35006
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Ichtegem
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Ichtegem. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.224 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Middelkerke

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom35011
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Middelkerke
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Middelkerke. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.225 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Ostende

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom35013
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Ostende

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Ostende. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.
--------------------------	--

4.1.1.1.226 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Oudenburg

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom35014
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Oudenburg
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Oudenburg. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.227 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à De Haan

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom35029
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à De Haan
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à De Haan. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.228 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Hooglede

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom36006
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Hooglede
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Hooglede. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.229 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Ingelmunster

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom36007
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Ingelmunster
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Ingelmunster. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.230 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Izegem

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom36008
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Izegem
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Izegem. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.231 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Ledegem

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom36010
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Ledegem
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Ledegem. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.232 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Lichtervelde

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom36011
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Lichtervelde
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Lichtervelde. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.233 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Moorslede

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom36012
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Moorslede
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Moorslede. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.234 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Roulers

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom36015
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Roulers
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Roulers. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.235 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Staden

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom36019
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Staden
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Staden. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.236 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Dentergem

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom37002
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Dentergem
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Dentergem. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.237 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Meulebeke

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom37007
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Meulebeke
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Meulebeke. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.238 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Oostrozebeke

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom37010
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Oostrozebeke

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Oostrozebeke. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.
--------------------------	---

4.1.1.1.239 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Pittem

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom37011
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Pittem
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Pittem. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.240 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Ruiselede

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom37012
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Ruiselede
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Ruiselede. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.241 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Tielt

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom37015
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Tielt
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Tielt. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.242 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Wielsbeke

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom37017
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Wielsbeke
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Wielsbeke. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.243 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Wingene

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom37018
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Wingene
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Wingene. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.244 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Ardooie

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom37020
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Ardooie
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Ardooie. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.245 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Alveringem

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom38002
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Alveringem
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Alveringem. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.246 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à La Panne

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom38008
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à La Panne
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à La Panne. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.247 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Koksijde

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom38014
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Koksijde
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Koksijde. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.248 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Nieuport

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom38016
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Nieuport
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Nieuport. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.249 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Furnes

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom38025
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Furnes
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Furnes. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.250 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Alost

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom41002
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Alost
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Alost. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.251 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Denderleeuw

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom41011
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Denderleeuw
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Denderleeuw. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.252 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Grammont

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom41018
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Grammont
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Grammont. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.253 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Haaltert

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom41024
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Haaltert
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Haaltert. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.254 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Herzele

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom41027
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Herzele
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Herzele. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.255 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Lede

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom41034
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Lede
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Lede. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.256 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Ninove

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom41048
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Ninove
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Ninove. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.257 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Sint-Lievens-Houtem

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom41063
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Sint-Lievens-Houtem
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Sint-Lievens-Houtem. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.258 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Zottegem

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom41081
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Zottegem

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Zottegem. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.
--------------------------	---

4.1.1.1.259 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Erpe-Mere

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom41082
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Erpe-Mere
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Erpe-Mere. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.260 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Berlare

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom42003
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Berlare
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Berlare. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.261 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Buggenhout

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom42004
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Buggenhout
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Buggenhout. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.262 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Termonde

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom42006
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Termonde
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Termonde. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.263 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Hamme

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom42008
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Hamme
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Hamme. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.264 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Laarne

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom42010
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Laarne
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Laarne. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.265 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Lebbeke

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom42011
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Lebbeke
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Lebbeke. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.266 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Waasmunster

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom42023
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Waasmunster
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Waasmunster. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.267 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Wetteren

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom42025
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Wetteren
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Wetteren. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.268 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Wichelen

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom42026
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Wichelen
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Wichelen. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.269 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Zele

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom42028
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Zele
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Zele. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.270 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Assenede

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom43002
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Assenede
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Assenede. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.271 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Eeklo

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom43005
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Eeklo
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Eeklo. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.272 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Kaprijke

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom43007
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Kaprijke
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Kaprijke. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.273 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Maldegem

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom43010
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Maldegem
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Maldegem. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.274 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Sint-Laureins

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom43014
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Sint-Laureins
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Sint-Laureins. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.275 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Zelzate

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom43018
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Zelzate
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Zelzate. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.276 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à De Pinte

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom44012
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à De Pinte
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à De Pinte. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.277 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Destelbergen

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom44013
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Destelbergen
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Destelbergen. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.278 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Evergem

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom44019
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Evergem

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Evergem. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.
--------------------------	--

4.1.1.1.279 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Gavere

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom44020
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Gavere
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Gavere. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.280 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Gand

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom44021
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Gand
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Gand. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.281 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Lochristi

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom44034
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Lochristi
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Lochristi. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.282 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Melle

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom44040
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Melle
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Melle. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.283 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Merelbeke

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom44043
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Merelbeke
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Merelbeke. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.284 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Moerbeke

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom44045
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Moerbeke
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Moerbeke. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.285 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Nazareth

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom44048
---------------------------	----------------

Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Nazareth
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Nazareth. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.286 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Oosterzele

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom44052
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Oosterzele
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Oosterzele. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.287 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Sint-Martens-Latem

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom44064
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Sint-Martens-Latem
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Sint-Martens-Latem. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.288 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Wachtebeke

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom44073
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Wachtebeke
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Wachtebeke. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.289 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Zulte

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom44081
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Zulte
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Zulte. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.290 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Deinze

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom44083
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Deinze
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Deinze. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.291 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Aalter

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom44084
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Aalter
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Aalter. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.292 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Lievegem

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom44085
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Lievegem
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Lievegem. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.293 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Audenarde

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom45035
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Audenarde
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Audenarde. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.294 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Renaix

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom45041
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Renaix
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Renaix. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.295 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Brakel

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom45059
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Brakel
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Brakel. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.296 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Kluisbergen

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom45060
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Kluisbergen
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Kluisbergen. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.297 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Wortegem-Petegem

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom45061
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Wortegem-Petegem
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Wortegem-Petegem. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.298 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Horebeke

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom45062
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Horebeke

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Horebeke. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.
--------------------------	---

4.1.1.1.299 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Lierde

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom45063
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Lierde
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Lierde. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.300 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Maarkedal

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom45064
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Maarkedal
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Maarkedal. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.301 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Zwalm

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom45065
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Zwalm
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Zwalm. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.302 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Kruisem

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom45068
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Kruisem
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Kruisem. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.303 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Beveren

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom46003
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Beveren
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Beveren. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.304 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Kruibeke

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom46013
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Kruibeke
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Kruibeke. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.305 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Lokeren

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom46014
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Lokeren
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Lokeren. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.306 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Sint-Gillis-Waas

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom46020
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Sint-Gillis-Waas
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Sint-Gillis-Waas. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.307 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Saint-Nicolas

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom46021
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Saint-Nicolas
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Saint-Nicolas. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.308 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Stekene

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom46024
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Stekene
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Stekene. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.309 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Tamise

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom46025
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Tamise
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Tamise. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.310 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Ath

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom51004
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Ath
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Ath. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.311 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Beloeil

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom51008
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Beloeil
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Beloeil. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.312 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Bernissart

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom51009
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Bernissart
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Bernissart. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.313 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Brugelette

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom51012
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Brugelette
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Brugelette. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.314 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Chièvres

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom51014
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Chièvres
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Chièvres. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.315 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Ellezelles

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom51017
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Ellezelles
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Ellezelles. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.316 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Flobecq

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom51019
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Flobecq
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Flobecq. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.317 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Frasnes-lez-Anvaing

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom51065
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Frasnes-lez-Anvaing
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Frasnes-lez-Anvaing. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.318 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Enghien

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom51067
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Enghien

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Enghien. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.
--------------------------	--

4.1.1.1.319 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Silly

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom51068
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Silly
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Silly. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.320 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Lessines

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom51069
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Lessines
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Lessines. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.321 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Chapelle-lez-Herlaimont

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom52010
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Chapelle-lez-Herlaimont
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Chapelle-lez-Herlaimont. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.322 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Charleroi

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom52011
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Charleroi
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Charleroi. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.323 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Châtelet

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom52012
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Châtelet
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Châtelet. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.324 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Courcelles

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom52015
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Courcelles
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Courcelles. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.325 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Farciennes

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom52018
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Farciennes
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Farciennes. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.326 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Fleurus

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom52021
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Fleurus
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Fleurus. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.327 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Fontaine-l'Évêque

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom52022
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Fontaine-l'Évêque
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Fontaine-l'Évêque. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.328 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Gerpinnes

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom52025
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Gerpinnes
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Gerpinnes. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.329 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Montigny-le-Tilleul

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom52048
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Montigny-le-Tilleul
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Montigny-le-Tilleul. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.330 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Pont-à-celles

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom52055
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Pont-à-celles
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Pont-à-celles. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.331 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Aiseau-Presles

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom52074
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Aiseau-Presles

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Aiseau-Presles. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.
--------------------------	---

4.1.1.1.332 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Les Bons Villers

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom52075
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Les Bons Villers
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Les Bons Villers. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.333 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Boussu

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom53014
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Boussu
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Boussu. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.334 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Dour

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom53020
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Dour
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Dour. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.335 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Frameries

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom53028
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Frameries
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Frameries. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.336 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Hensies

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom53039
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Hensies
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Hensies. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.337 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Jurbise

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom53044
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Jurbise
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Jurbise. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.338 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Lens

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom53044
---------------------------	----------------

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom53046
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Lens
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Lens. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.339 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Mons

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom53053
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Mons
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Mons. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.340 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Quaregnon

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom53065
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Quaregnon
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Quaregnon. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.341 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Quiévrain

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom53068
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Quiévrain
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Quiévrain. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.342 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Saint-Ghislain

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom53070
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Saint-Ghislain
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Saint-Ghislain. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.343 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Colfontaine

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom53082
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Colfontaine
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Colfontaine. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.344 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Honnelles

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom53083
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Honnelles
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Honnelles. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.345 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Quévy

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom53084
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Quévy
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Quévy. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.346 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Braine-le-Comte

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom55004
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Braine-le-Comte
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Braine-le-Comte. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.347 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Le Roeulx

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom55035
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Le Roeulx
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Le Roeulx. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.348 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Soignies

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom55040
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Soignies
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Soignies. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.349 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Ecaussinnes

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom55050
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Ecaussinnes
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Ecaussinnes. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.350 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Seneffe

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom55085
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Seneffe
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Seneffe. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.351 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Manage

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom55086
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Manage

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Manage. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.
--------------------------	---

4.1.1.1.352 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Anderlues

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom56001
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Anderlues
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Anderlues. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.353 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Beaumont

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom56005
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Beaumont
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Beaumont. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.354 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Chimay

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom56016
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Chimay
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Chimay. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.355 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Erquelinnes

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom56022
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Erquelinnes
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Erquelinnes. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.356 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Froidchapelle

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom56029
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Froidchapelle
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Froidchapelle. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.357 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Lobbes

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom56044
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Lobbes
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Lobbes. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.358 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Merbes-le-Château

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom56049
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Merbes-le-Château
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Merbes-le-Château. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.359 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Momignies

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom56051
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Momignies
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Momignies. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.360 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Thuin

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom56078
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Thuin
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Thuin. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.361 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Ham-sur-Heure-Nalinnes

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom56086
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Ham-sur-Heure-Nalinnes
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Ham-sur-Heure-Nalinnes. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.362 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Sivry-Rance

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom56088
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Sivry-Rance
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Sivry-Rance. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.363 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Antoing

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom57003
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Antoing
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Antoing. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.364 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Celles

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom57018
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Celles

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Celles. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.
--------------------------	---

4.1.1.1.365 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Estaimpuis

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom57027
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Estaimpuis
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Estaimpuis. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.366 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Pecq

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom57062
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Pecq
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Pecq. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.367 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Péruwelz

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom57064
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Péruwelz
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Péruwelz. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.368 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Rumes

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom57072
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Rumes
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Rumes. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.369 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Tournai

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom57081
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Tournai
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Tournai. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.370 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Brunehaut

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom57093
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Brunehaut
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Brunehaut. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.371 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Leuze-en-Hainaut

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom57094
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Leuze-en-Hainaut

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Leuze-en-Hainaut. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.
--------------------------	---

4.1.1.1.372 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Mont-de-l'Enclus

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom57095
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Mont-de-l'Enclus
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Mont-de-l'Enclus. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.373 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Mouscron

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom57096
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Mouscron
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Mouscron. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.374 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Comines-Warneton

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom57097
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Comines-Warneton
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Comines-Warneton. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.375 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à La Louvière

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom58001
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à La Louvière
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à La Louvière. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.376 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Binche

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom58002
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Binche
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Binche. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.377 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Estinnes

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom58003
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Estinnes
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Estinnes. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.378 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Morlanwelz

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom58004
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Morlanwelz
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Morlanwelz. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.379 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Amay

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom61003
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Amay
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Amay. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.380 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Burdinne

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom61010
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Burdinne
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Burdinne. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.381 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Clavier

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom61012
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Clavier
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Clavier. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.382 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Ferrières

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom61019
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Ferrières
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Ferrières. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.383 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Hamoir

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom61024
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Hamoir
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Hamoir. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.384 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Héron

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom61028
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Héron
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Héron. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.385 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Huy

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom61031
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Huy
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Huy. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.386 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Marchin

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom61039
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Marchin
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Marchin. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.387 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Modave

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom61041
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Modave
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Modave. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.388 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Nandrin

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom61043
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Nandrin
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Nandrin. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.389 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Ouffet

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom61048
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Ouffet
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Ouffet. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.390 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Verlainne

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom61063
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Verlainne
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Verlainne. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.391 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Villers-le-Bouillet

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom61068
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Villers-le-Bouillet
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Villers-le-Bouillet. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.392 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Wanze

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom61072
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Wanze
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Wanze. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.393 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Anthisnes

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom61079
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Anthisnes
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Anthisnes. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.394 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Engis

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom61080
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Engis
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Engis. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.395 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Tinlot

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom61081
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Tinlot
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Tinlot. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.396 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Ans

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom62003
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Ans
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Ans. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.397 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Awans

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom62006
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Awans
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Awans. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.398 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Aywaille

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom62009
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Aywaille
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Aywaille. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.399 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Bassenge

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom62011
---------------------------	----------------

Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Bassenge
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Bassenge. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.400 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Beyne-Heusay

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom62015
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Beyne-Heusay
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Beyne-Heusay. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.401 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Chaudfontaine

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom62022
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Chaudfontaine
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Chaudfontaine. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.402 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Comblain-au-Pont

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom62026
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Comblain-au-Pont
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Comblain-au-Pont. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.403 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Dalhem

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom62027
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Dalhem
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Dalhem. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.404 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Esneux

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom62032
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Esneux
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Esneux. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.405 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Fléron

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom62038
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Fléron
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Fléron. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.406 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Herstal

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom62051
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Herstal
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Herstal. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.407 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Juprelle

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom62060
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Juprelle
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Juprelle. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.408 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Liège

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom62063
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Liège
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Liège. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.409 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Oupeye

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom62079
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Oupeye
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Oupeye. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.410 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Saint-Nicolas

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom62093
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Saint-Nicolas
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Saint-Nicolas. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.411 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Seraing

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom62096
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Seraing
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Seraing. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.412 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Soumagne

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom62099
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Soumagne

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Soumagne. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.
--------------------------	---

4.1.1.1.413 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Sprimont

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom62100
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Sprimont
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Sprimont. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.414 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Visé

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom62108
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Visé
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Visé. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.415 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Grâce-Hollogne

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom62118
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Grâce-Hollogne
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Grâce-Hollogne. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.416 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Blégny

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom62119
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Blégny
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Blégny. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.417 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Flémalle

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom62120
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Flémalle
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Flémalle. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.418 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Neupré

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom62121
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Neupré
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Neupré. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.419 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Trooz

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom62122
---------------------------	----------------

Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Trooz
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Trooz. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.420 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Amblève

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom63001
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Amblève
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Amblève. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.421 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Aubel

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom63003
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Aubel
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Aubel. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.422 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Baelen

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom63004
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Baelen
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Baelen. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.423 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Bullange

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom63012
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Bullange
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Bullange. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.424 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Butgenbach

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom63013
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Butgenbach
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Butgenbach. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.425 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Dison

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom63020
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Dison
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Dison. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.426 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Eupen

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom63023
---------------------------	----------------

Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Eupen
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Eupen. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.427 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Herve

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom63035
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Herve
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Herve. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.428 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Jalhay

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom63038
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Jalhay
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Jalhay. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.429 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à La Calamine

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom63040
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à La Calamine
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à La Calamine. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.430 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Lierneux

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom63045
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Lierneux
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Lierneux. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.431 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Limbourg

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom63046
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Limbourg
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Limbourg. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.432 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Lontzen

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom63048
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Lontzen
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Lontzen. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.433 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Malmedy

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom63049
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Malmedy
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Malmedy. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.434 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Olne

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom63057
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Olne
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Olne. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.435 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Pepinster

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom63058
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Pepinster
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Pepinster. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.436 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Raeren

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom63061
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Raeren
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Raeren. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.437 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Saint-Vith

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom63067
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Saint-Vith
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Saint-Vith. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.438 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Spa

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom63072
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Spa
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Spa. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.439 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Stavelot

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom63073
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Stavelot
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Stavelot. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.440 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Stoumont

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom63075
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Stoumont
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Stoumont. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.441 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Theux

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom63076
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Theux
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Theux. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.442 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Verviers

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom63079
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Verviers
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Verviers. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.443 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Waimes

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom63080
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Waimes
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Waimes. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.444 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Welkenraedt

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom63084
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Welkenraedt
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Welkenraedt. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.445 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Trois-Ponts

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom63086
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Trois-Ponts
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Trois-Ponts. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.446 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Burg-Reuland

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom63087
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Burg-Reuland

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Burg-Reuland. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.
--------------------------	---

4.1.1.1.447 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Plombières

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom63088
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Plombières
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Plombières. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.448 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Thimister-Clermont

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom63089
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Thimister-Clermont
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Thimister-Clermont. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.449 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Berloz

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom64008
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Berloz
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Berloz. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.450 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Braives

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom64015
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Braives
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Braives. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.451 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Crisnée

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom64021
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Crisnée
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Crisnée. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.452 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Donceel

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom64023
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Donceel
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Donceel. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.453 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Fexhe-le-Haut-Clocher

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom64025
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Fexhe-le-Haut-Clocher
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Fexhe-le-Haut-Clocher. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.454 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Geer

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom64029
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Geer
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Geer. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.455 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Hannut

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom64034
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Hannut
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Hannut. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.456 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Lincent

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom64047
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Lincent
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Lincent. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.457 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Oreye

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom64056
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Oreye
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Oreye. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.458 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Remicourt

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom64063
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Remicourt
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Remicourt. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.459 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Saint-Georges-sur-Meuse

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom64065
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Saint-Georges-sur-Meuse

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Saint-Georges-sur-Meuse. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.
--------------------------	--

4.1.1.1.460 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Waremmé

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom64074
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Waremmé
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Waremmé. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.461 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Wasseiges

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom64075
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Wasseiges
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Wasseiges. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.462 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Faimés

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom64076
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Faimés
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Faimés. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.463 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à As

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom71002
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à As
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à As. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.464 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Beringen

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom71004
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Beringen
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Beringen. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.465 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Diepenbeek

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom71011
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Diepenbeek
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Diepenbeek. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.466 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Genk

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom71016
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Genk
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Genk. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.467 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Gingelom

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom71017
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Gingelom
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Gingelom. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.468 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Halen

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom71020
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Halen
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Halen. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.469 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Hasselt

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom71022
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Hasselt
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Hasselt. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.470 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Herck-la-Ville

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom71024
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Herck-la-Ville
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Herck-la-Ville. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.471 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Bourg-Léopold

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom71034
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Bourg-Léopold
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Bourg-Léopold. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.472 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Lummen

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom71037
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Lummen
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Lummen. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.473 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Nieuwerkerken

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom71045
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Nieuwerkerken
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Nieuwerkerken. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.474 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Saint-Trond

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom71053
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Saint-Trond
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Saint-Trond. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.475 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Tessenderlo

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom71057
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Tessenderlo
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Tessenderlo. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.476 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Zonhoven

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom71066
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Zonhoven
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Zonhoven. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.477 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Zutendaal

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom71067
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Zutendaal
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Zutendaal. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.478 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Ham

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom71069
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Ham
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Ham. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.479 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Heusden-Zolder

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom71070
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Heusden-Zolder

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Heusden-Zolder. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.
--------------------------	---

4.1.1.1.480 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Bocholt

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom72003
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Bocholt
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Bocholt. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.481 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Bree

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom72004
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Bree
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Bree. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.482 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Kinrooi

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom72018
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Kinrooi
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Kinrooi. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.483 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Lommel

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom72020
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Lommel
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Lommel. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.484 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Maaseik

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom72021
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Maaseik
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Maaseik. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.485 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Peer

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom72030
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Peer
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Peer. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.486 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Hamont-Achel

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom72037
---------------------------	----------------

Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Hamont-Achel
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Hamont-Achel. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.487 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Hechtel-Eksel

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom72038
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Hechtel-Eksel
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Hechtel-Eksel. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.488 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Houthalen-Helchteren

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom72039
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Houthalen-Helchteren
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Houthalen-Helchteren. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.489 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Dilsen-Stokkem

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom72041
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Dilsen-Stokkem
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Dilsen-Stokkem. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.490 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Oudsbergen

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom72042
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Oudsbergen
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Oudsbergen. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.491 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Pelt

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom72043
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Pelt
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Pelt. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.492 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Alken

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom73001
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Alken
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Alken. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.493 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Bilzen

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom73006
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Bilzen
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Bilzen. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.494 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Looz

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom73009
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Looz
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Looz. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.495 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Heers

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom73022
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Heers
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Heers. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.496 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Herstappe

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom73028
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Herstappe
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Herstappe. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.497 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Hoeselt

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom73032
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Hoeselt
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Hoeselt. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.498 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Kortesseem

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom73040
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Kortesseem
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Kortesseem. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.499 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Lanaken

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom73042
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Lanaken
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Lanaken. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.500 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Riemst

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom73066
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Riemst
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Riemst. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.501 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Tongres

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom73083
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Tongres
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Tongres. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.502 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Wellen

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom73098
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Wellen
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Wellen. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.503 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Maasmechelen

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom73107
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Maasmechelen
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Maasmechelen. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.504 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Fourons

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom73109
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Fourons
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Fourons. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.505 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Arlon

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom81001
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Arlon
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Arlon. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.506 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Attert

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom81003
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Attert
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Attert. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.507 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Aubange

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom81003
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Aubange
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Aubange. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom81004
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Aubange
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Aubange. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.508 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Martelange

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom81013
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Martelange
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Martelange. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.509 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Messancy

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom81015
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Messancy
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Messancy. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.510 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Bastogne

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom82003
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Bastogne
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Bastogne. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.511 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Bertogne

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom82005
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Bertogne
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Bertogne. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.512 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Fauvillers

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom82009
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Fauvillers
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Fauvillers. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.513 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Houffalize

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom82014
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Houffalize

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Houffalize. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.
--------------------------	---

4.1.1.1.514 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Vielsalm

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom82032
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Vielsalm
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Vielsalm. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.515 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Vaux-sur-Sûre

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom82036
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Vaux-sur-Sûre
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Vaux-sur-Sûre. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.516 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Gouvvy

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom82037
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Gouvvy
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Gouvvy. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.517 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Sainte-Ode

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom82038
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Sainte-Ode
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Sainte-Ode. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.518 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Durbuy

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom83012
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Durbuy
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Durbuy. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.519 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Erezée

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom83013
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Erezée
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Erezée. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.520 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Hotton

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom83028
---------------------------	----------------

Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Hotton
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Hotton. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.521 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à La Roche-en-Ardenne

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom83031
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à La Roche-en-Ardenne
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à La Roche-en-Ardenne. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.522 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Marche-en-Famenne

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom83034
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Marche-en-Famenne
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Marche-en-Famenne. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.523 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Nassogne

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom83040
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Nassogne
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Nassogne. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.524 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Rendeux

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom83044
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Rendeux
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Rendeux. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.525 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Tenneville

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom83049
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Tenneville
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Tenneville. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.526 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Manhay

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom83055
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Manhay

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Manhay. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.
--------------------------	---

4.1.1.1.527 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Bertrix

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom84009
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Bertrix
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Bertrix. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.528 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Bouillon

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom84010
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Bouillon
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Bouillon. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.529 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Daverdisse

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom84016
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Daverdisse
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Daverdisse. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.530 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Herbeumont

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom84029
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Herbeumont
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Herbeumont. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.531 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Légglise

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom84033
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Légglise
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Légglise. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.532 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Libin

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom84035
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Libin
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Libin. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.533 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Neufchâteau

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom84043
---------------------------	----------------

Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Neufchâteau
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Neufchâteau. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.534 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Paliseul

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom84050
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Paliseul
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Paliseul. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.535 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Saint-Hubert

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom84059
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Saint-Hubert
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Saint-Hubert. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.536 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Tellin

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom84068
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Tellin
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Tellin. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.537 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Wellin

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom84075
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Wellin
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Wellin. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.538 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Libramont-Chevigny

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom84077
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Libramont-Chevigny
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Libramont-Chevigny. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.539 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Chiny

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom85007
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Chiny
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Chiny. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.540 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Etalle

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom85009
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Etalle
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Etalle. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.541 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Florenville

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom85011
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Florenville
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Florenville. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.542 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Meix-devant-Virton

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom85024
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Meix-devant-Virton
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Meix-devant-Virton. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.543 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Musson

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom85026
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Musson
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Musson. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.544 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Saint-Léger

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom85034
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Saint-Léger
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Saint-Léger. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.545 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Tintigny

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom85039
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Tintigny
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Tintigny. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.546 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Virton

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom85045
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Virton

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Virton. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.
--------------------------	---

4.1.1.1.547 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Habay

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom85046
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Habay
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Habay. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.548 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Rouvroy

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom85047
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Rouvroy
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Rouvroy. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.549 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Anhée

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom91005
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Anhée
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Anhée. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.550 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Beauraing

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom91013
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Beauraing
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Beauraing. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.551 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Bièvre

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom91015
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Bièvre
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Bièvre. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.552 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Ciney

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom91030
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Ciney
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Ciney. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.553 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Dinant

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom91034
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Dinant

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Dinant. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.
--------------------------	---

4.1.1.1.554 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Gedinne

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom91054
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Gedinne
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Gedinne. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.555 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Hamois

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom91059
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Hamois
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Hamois. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.556 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Havelange

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom91064
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Havelange
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Havelange. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.557 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Houyet

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom91072
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Houyet
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Houyet. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.558 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Onhaye

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom91103
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Onhaye
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Onhaye. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.559 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Rochefort

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom91114
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Rochefort
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Rochefort. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.560 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Somme-Leuze

--	--

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom91120
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Somme-Leuze
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Somme-Leuze. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.561 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Yvoir

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom91141
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Yvoir
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Yvoir. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.562 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Hastière

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom91142
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Hastière
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Hastière. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.563 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Vresse-sur-Semois

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom91143
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Vresse-sur-Semois
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Vresse-sur-Semois. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.564 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Andenne

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom92003
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Andenne
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Andenne. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.565 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Assesse

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom92006
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Assesse
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Assesse. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.566 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Eghezée

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom92035
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Eghezée

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Eghezée. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.
--------------------------	--

4.1.1.1.567 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Floreffe

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom92045
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Floreffe
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Floreffe. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.568 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Fosses-la-Ville

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom92048
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Fosses-la-Ville
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Fosses-la-Ville. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.569 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Gesves

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom92054
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Gesves
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Gesves. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.570 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Mettet

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom92087
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Mettet
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Mettet. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.571 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Namur

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom92094
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Namur
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Namur. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.572 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Ohey

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom92097
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Ohey
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Ohey. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.573 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Profondeville

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom92101
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Profondeville

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Profondeville. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.
--------------------------	--

4.1.1.1.574 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Sombreffe

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom92114
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Sombreffe
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Sombreffe. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.575 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Sambreville

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom92137
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Sambreville
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Sambreville. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.576 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Fernelmont

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom92138
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Fernelmont
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Fernelmont. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.577 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Jemeppe-sur-Sambre

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom92140
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Jemeppe-sur-Sambre
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Jemeppe-sur-Sambre. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.578 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à La Bruyère

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom92141
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à La Bruyère
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à La Bruyère. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.579 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Gembloux

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom92142
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Gembloux

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Gembloux. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.
--------------------------	---

4.1.1.1.580 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Cerfontaine

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom93010
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Cerfontaine
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Cerfontaine. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.581 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Couvin

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom93014
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Couvin
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Couvin. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.582 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Doische

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom93018
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Doische
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Doische. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.583 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Florennes

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom93022
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Florennes
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Florennes. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.584 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Philippeville

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom93056
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Philippeville
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Philippeville. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.585 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Walcourt

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom93088
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Walcourt
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Walcourt. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.586 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Viroinval

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom93088
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Viroinval
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Viroinval. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom93090
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Viroinval
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Viroinval. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.587 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Albanie

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom101
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Albanie
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en Albanie. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.588 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Andorre

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom102
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Andorre
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en Andorre. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.589 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Allemagne (République Fédérale)

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom103
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Allemagne (République Fédérale)
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en Allemagne (République Fédérale). Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.590 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Autriche

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom105
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Autriche
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en Autriche. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.591 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Bulgarie

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom106
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Bulgarie
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en Bulgarie. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.592 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Chypre

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom107
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Chypre

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Chypre. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.
--------------------------	---

4.1.1.1.593 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Danemark

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom108
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Danemark
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié au Danemark. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.594 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Espagne

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom109
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Espagne
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en Espagne. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.595 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Finlande

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom110
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Finlande
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en Finlande. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.596 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en France

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom111
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en France
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en France. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.597 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Royaume-Uni

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom112
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Royaume-Uni
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié au Royaume-Uni. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.598 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Luxembourg

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom113
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Luxembourg
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié au Luxembourg. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.599 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Grèce

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom114
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Grèce
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en Grèce. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom114
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Grèce
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en Grèce. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.600 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Hongrie

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom115
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Hongrie
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en Hongrie. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.601 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Irlande

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom116
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Irlande
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en Irlande. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.602 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Islande

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom117
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Islande
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en Islande. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.603 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Liechtenstein

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom118
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Liechtenstein
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié au Liechtenstein. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.604 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Malte

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom119
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Malte
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Malte. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.605 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Monaco

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom120
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Monaco
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Monaco. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.606 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Norvège

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom121
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Norvège
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en Norvège. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.607 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Pologne

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom122
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Pologne
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en Pologne. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.608 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Portugal

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom123
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Portugal
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié au Portugal. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.609 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Roumanie

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom124
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Roumanie
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en Roumanie. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.610 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Saint-Marin

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom125
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Saint-Marin
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Saint-Marin. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.611 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Suède

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom126
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Suède
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en Suède. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.612 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Suisse

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom127
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Suisse

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en Suisse. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.
--------------------------	--

4.1.1.1.613 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Italie

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom128
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Italie
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en Italie. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.614 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié aux Pays-Bas

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom129
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié aux Pays-Bas
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié aux Pays-Bas. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.615 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Vatican

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom133
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Vatican
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié au Vatican. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.616 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Lettonie

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom135
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Lettonie
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en Lettonie. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.617 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Estonie

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom136
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Estonie
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en Estonie. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.618 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Lituanie

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom137
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Lituanie
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en Lituanie. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.619 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en République Tchèque

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom137
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en République Tchèque
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en République Tchèque. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom140
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en République Tchèque
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en République Tchèque. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.620 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Slovaquie

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom141
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Slovaquie
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en Slovaquie. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.621 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Bélarus

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom142
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Bélarus
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié au Bélarus. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.622 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Ukraine

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom143
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Ukraine
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en Ukraine. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.623 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Moldavie

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom144
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Moldavie
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en Moldavie. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.624 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Russie

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom145
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Russie
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en Russie. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.625 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Croatie

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom146
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Croatie

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en Croatie. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.
--------------------------	---

4.1.1.1.626 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Slovénie

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom147
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Slovénie
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en Slovénie. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.627 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Bosnie-Herzégovine

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom149
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Bosnie-Herzégovine
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en Bosnie-Herzégovine. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.628 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Belgique

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom150
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Belgique
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en Belgique. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.629 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Monténégro

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom151
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Monténégro
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié au Monténégro. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.630 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Serbie

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom152
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Serbie
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en Serbie. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.631 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Kosovo

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom153
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Kosovo

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié au Kosovo. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.
--------------------------	--

4.1.1.1.632 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Macédoine du Nord

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom154
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Macédoine du Nord
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en Macédoine du Nord. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.633 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Gibraltar (Royaume-Uni)

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom180
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Gibraltar (Royaume-Uni)
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Gibraltar (Royaume-Uni). Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.634 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Myanmar

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom201
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Myanmar
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié au Myanmar. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.635 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Sri Lanka

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom203
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Sri Lanka
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié au Sri Lanka. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.636 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Taiwan

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom204
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Taiwan
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Taiwan. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.637 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Singapour

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom205
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Singapour

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Singapour. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.
--------------------------	--

4.1.1.1.638 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Corée du Sud

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom206
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Corée du Sud
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en Corée du Sud. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.639 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Inde

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom207
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Inde
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en Inde. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.640 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Indonésie

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom208
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Indonésie
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en Indonésie. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.641 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Japon

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom209
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Japon
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié au Japon. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.642 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Laos

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom210
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Laos
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié au Laos. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.643 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Malaisie

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom212
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Malaisie
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en Malaisie. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.644 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Népal

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom213
---------------------------	--------------

Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Népal
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié au Népal. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.645 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié aux Philippines

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom214
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié aux Philippines
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié aux Philippines. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.646 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Timor-Oriental

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom215
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Timor-Oriental
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié au Timor-Oriental. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.647 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Cambodge

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom216
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Cambodge
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié au Cambodge. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.648 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Chine

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom218
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Chine
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en Chine. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.649 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Corée du Nord

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom219
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Corée du Nord
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en Corée du Nord. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.650 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Vietnam

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom220
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Vietnam
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié au Vietnam. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.651 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Mongolie

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom221
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Mongolie
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en Mongolie. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.652 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié aux Maldives

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom222
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié aux Maldives
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié aux Maldives. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.653 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Bhoutan

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom223
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Bhoutan
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié au Bhoutan. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.654 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Brunéi

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom224
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Brunéi
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié au Brunéi. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.655 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Kazakhstan

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom225
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Kazakhstan
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié au Kazakhstan. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.656 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Kirghizstan

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom226
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Kirghizstan
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié au Kirghizstan. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.657 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Ouzbékistan

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom227
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Ouzbékistan

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en Ouzbékistan. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.
--------------------------	---

4.1.1.1.658 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Tadjikistan

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom228
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Tadjikistan
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié au Tadjikistan. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.659 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Turkménistan

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom229
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Turkménistan
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié au Turkménistan. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.660 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Chine (Hong Kong SAR)

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom230
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Chine (Hong Kong SAR)
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en Chine (Hong Kong SAR). Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.661 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Chine (Macao SAR)

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom231
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Chine (Macao SAR)
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en Chine (Macao SAR). Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.662 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Iran

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom233
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Iran
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en Iran. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.663 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Thaïlande

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom235
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Thaïlande

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en Thaïlande. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.
--------------------------	---

4.1.1.1.664 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Bangladesh

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom237
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Bangladesh
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié au Bangladesh. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.665 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Arménie

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom249
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Arménie
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en Arménie. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.666 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Azerbaïdjan

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom250
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Azerbaïdjan
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en Azerbaïdjan. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.667 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Afghanistan

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom251
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Afghanistan
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en Afghanistan. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.668 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Arabie saoudite

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom252
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Arabie saoudite
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en Arabie saoudite. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.669 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Géorgie

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom253
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Géorgie
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en Géorgie. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.670 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Irak

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom254
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Irak
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en Irak. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.671 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Israël

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom256
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Israël
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en Israël. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.672 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Jordanie

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom257
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Jordanie
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en Jordanie. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.673 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Liban

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom258
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Liban
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié au Liban. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.674 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Pakistan

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom259
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Pakistan
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié au Pakistan. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.675 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié aux Emirats arabes unis

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom260
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié aux Emirats arabes unis
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié aux Emirats arabes unis. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.676 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Syrie

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom261
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Syrie
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en Syrie. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.677 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Turquie

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom262
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Turquie
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en Turquie. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.678 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Koweït

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom264
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Koweït
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié au Koweït. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.679 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Oman

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom266
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Oman
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Oman. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.680 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Qatar

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom267
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Qatar
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié au Qatar. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.681 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Bahreïn

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom268
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Bahreïn
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Bahreïn. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.682 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Abu Dhabi

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom269
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Abu Dhabi
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Abu Dhabi. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.683 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Yémen

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom270
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Yémen

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié au Yémen. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.
--------------------------	---

4.1.1.1.684 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Palestine

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom271
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Palestine
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en Palestine. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.685 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Jérusalem

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom272
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Jérusalem
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Jérusalem. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.686 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Territoire palestinien

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom273
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Territoire palestinien
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en Territoire palestinien. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.687 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Lesotho

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom301
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Lesotho
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié au Lesotho. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.688 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Botswana

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom302
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Botswana
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié au Botswana. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.689 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Burundi

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom303
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Burundi

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié au Burundi. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.
--------------------------	---

4.1.1.1.690 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Cameroun

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom304
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Cameroun
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié au Cameroun. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.691 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en République centrafricaine

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom305
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en République centrafricaine
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en République centrafricaine. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.692 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Congo (République démocratique)

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom306
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Congo (République démocratique)
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié au Congo (République démocratique). Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.693 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Congo (République)

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom307
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Congo (République)
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié au Congo (République). Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.694 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Burkina Faso

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom308
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Burkina Faso
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié au Burkina Faso. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.695 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Côte d'Ivoire

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom309
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Côte d'Ivoire

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en Côte d'Ivoire. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.
--------------------------	---

4.1.1.1.696 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Bénin

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom310
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Bénin
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié au Bénin. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.697 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Éthiopie

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom311
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Éthiopie
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en Éthiopie. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.698 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Gabon

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom312
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Gabon
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié au Gabon. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.699 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Gambie

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom313
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Gambie
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en Gambie. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.700 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Ghana

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom314
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Ghana
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié au Ghana. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.701 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Guinée

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom315
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Guinée
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en Guinée. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.702 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Maurice

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom317
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Maurice
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Maurice. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.703 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Libéria

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom318
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Libéria
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié au Libéria. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.704 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Mali

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom319
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Mali
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié au Mali. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.705 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Sénégal

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom320
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Sénégal
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié au Sénégal. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.706 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Niger

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom321
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Niger
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié au Niger. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.707 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Nigéria

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom322
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Nigéria
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié au Nigéria. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.708 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Ouganda

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom323
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Ouganda

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en Ouganda. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.
--------------------------	---

4.1.1.1.709 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Madagascar

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom324
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Madagascar
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Madagascar. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.710 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Afrique du Sud

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom325
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Afrique du Sud
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en Afrique du Sud. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.711 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Rwanda

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom327
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Rwanda
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié au Rwanda. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.712 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Sierra Leone

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom328
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Sierra Leone
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en Sierra Leone. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.713 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Somalie

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom329
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Somalie
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en Somalie. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.714 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Tanzanie

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom332
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Tanzanie
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en Tanzanie. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.715 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Tchad

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom333
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Tchad
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié au Tchad. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.716 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Togo

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom334
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Togo
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié au Togo. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.717 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Zambie

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom335
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Zambie
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en Zambie. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.718 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Kenya

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom336
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Kenya
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié au Kenya. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.719 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Guinée équatoriale

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom337
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Guinée équatoriale
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en Guinée équatoriale. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.720 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Guinée-Bissau

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom338
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Guinée-Bissau
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en Guinée-Bissau. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.721 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié aux Îles du Cap Vert

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom339
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié aux Îles du Cap Vert

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié aux Îles du Cap Vert. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.
--------------------------	---

4.1.1.1.722 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Mozambique

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom340
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Mozambique
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié au Mozambique. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.723 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Angola

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom341
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Angola
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en Angola. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.724 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié aux Seychelles

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom342
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié aux Seychelles
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié aux Seychelles. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.725 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié aux Comores

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom343
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié aux Comores
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié aux Comores. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.726 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Zimbabwe

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom344
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Zimbabwe
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié au Zimbabwe. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.727 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Djibouti

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom345
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Djibouti
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Djibouti. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.728 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à São Tomé et Príncipe

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom346
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à São Tomé et Príncipe
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à São Tomé et Príncipe. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.729 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Erythrée

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom349
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Erythrée
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en Erythrée. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.730 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Algérie

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom351
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Algérie
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en Algérie. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.731 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Egypte

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom352
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Egypte
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en Egypte. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.732 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Libye

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom353
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Libye
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en Libye. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.733 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Maroc

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom354
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Maroc
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié au Maroc. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.734 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Mauritanie

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom355
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Mauritanie

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en Mauritanie. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.
--------------------------	--

4.1.1.1.735 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Soudan

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom356
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Soudan
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié au Soudan. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.736 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Tunisie

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom357
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Tunisie
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en Tunisie. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.737 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Malawi

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom358
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Malawi
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié au Malawi. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.738 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Soudan du Sud

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom365
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Soudan du Sud
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié au Soudan du Sud. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.739 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Eswatini

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom366
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Eswatini
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en Eswatini. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.740 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Cabinda

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom382
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Cabinda
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié au Cabinda. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.741 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Namibie

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom384
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Namibie
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en Namibie. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.742 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à La Réunion (France)

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom387
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à La Réunion (France)
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à La Réunion (France). Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.743 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Sahara occidental

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom388
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Sahara occidental
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié au Sahara occidental. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.744 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Sainte-Hélène (Royaume-Uni)

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom389
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Sainte-Hélène (Royaume-Uni)
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Sainte-Hélène (Royaume-Uni). Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.745 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Fernando Poo

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom392
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Fernando Poo
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Fernando Poo. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.746 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié aux Iles Canaries (Espagne)

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom398
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié aux Iles Canaries (Espagne)
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié aux Iles Canaries (Espagne). Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.747 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Madère (Portugal)

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom399
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Madère (Portugal)
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Madère (Portugal). Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.748 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Canada

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom401
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Canada
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié au Canada. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.749 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié aux États-Unis d'Amérique

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom402
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié aux États-Unis d'Amérique
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié aux États-Unis d'Amérique. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.750 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Antigua-et-Barbuda

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom403
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Antigua-et-Barbuda
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en Antigua-et-Barbuda. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.751 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Costa Rica

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom411
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Costa Rica
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié au Costa Rica. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.752 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Cuba

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom412
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Cuba
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Cuba. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.753 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Guatemala

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom413
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Guatemala

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié au Guatemala. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.
--------------------------	---

4.1.1.1.754 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Honduras

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom414
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Honduras
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié au Honduras. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.755 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Jamaïque

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom415
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Jamaïque
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en Jamaïque. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.756 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Mexique

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom416
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Mexique
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié au Mexique. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.757 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Nicaragua

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom417
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Nicaragua
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié au Nicaragua. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.758 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Panama

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom418
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Panama
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié au Panama. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.759 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Haïti

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom419
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Haïti
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en Haïti. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.760 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en République Dominicaine

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom420
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en République Dominicaine
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en République Dominicaine. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom420
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en République Dominicaine
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en République Dominicaine. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.761 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à El Salvador

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom421
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à El Salvador
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à El Salvador. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.762 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Trinité-et-Tobago

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom422
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Trinité-et-Tobago
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Trinité-et-Tobago. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.763 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à La Barbade

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom423
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à La Barbade
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à La Barbade. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.764 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié aux Antilles britanniques

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom424
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié aux Antilles britanniques
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié aux Antilles britanniques. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.765 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié aux Bahamas

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom425
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié aux Bahamas
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié aux Bahamas. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.766 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Grenade

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom426
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Grenade

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en Grenade. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.
--------------------------	---

4.1.1.1.767 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Dominica

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom427
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Dominica
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en Dominica. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.768 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Sainte-Lucie

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom428
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Sainte-Lucie
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Sainte-Lucie. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.769 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Saint-Vincent-et-les-Grenadines

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom429
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Saint-Vincent-et-les-Grenadines
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Saint-Vincent-et-les-Grenadines. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.770 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Belize

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom430
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Belize
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié au Belize. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.771 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Saint-Christophe-et-Nièves

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom431
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Saint-Christophe-et-Nièves
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Saint-Christophe-et-Nièves. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.772 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié aux Îles Vierges américaines (États-Unis)

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom478
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié aux Îles Vierges américaines (États-Unis)

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié aux Îles Vierges américaines (États-Unis). Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.
--------------------------	--

4.1.1.1.773 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié aux Îles Vierges britanniques (Royaume-Uni)

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom479
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié aux Îles Vierges britanniques (Royaume-Uni)
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié aux Îles Vierges britanniques (Royaume-Uni). Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.774 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié aux Antilles françaises

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom481
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié aux Antilles françaises
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié aux Antilles françaises. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.775 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié aux Antilles néerlandaises

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom482
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié aux Antilles néerlandaises
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié aux Antilles néerlandaises. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.776 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié aux Antilles américaines

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom483
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié aux Antilles américaines
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié aux Antilles américaines. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.777 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié aux Bermudes (Royaume-Uni)

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom485
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié aux Bermudes (Royaume-Uni)
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié aux Bermudes (Royaume-Uni). Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.778 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié aux Îles Vierges

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom486
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié aux Îles Vierges
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié aux Îles Vierges. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.779 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Porto-Rico (États-Unis)

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom487
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Porto-Rico (États-Unis)
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Porto-Rico (États-Unis). Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.780 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié aux Îles Turques-et-Caïques (Royaume-Uni)

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom488
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié aux Îles Turques-et-Caïques (Royaume-Uni)
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié aux Îles Turques-et-Caïques (Royaume-Uni). Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.781 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Anguilla (Royaume-Uni)

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom490
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Anguilla (Royaume-Uni)
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Anguilla (Royaume-Uni). Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.782 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié aux Îles Caïmanes (Royaume-Uni)

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom492
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié aux Îles Caïmanes (Royaume-Uni)
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié aux Îles Caïmanes (Royaume-Uni). Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.783 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Montserrat (Royaume-Uni)

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom493
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Montserrat (Royaume-Uni)

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Montserrat (Royaume-Uni). Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.
--------------------------	---

4.1.1.1.784 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Saint-Pierre-et-Miquelon (France)

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom495
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Saint-Pierre-et-Miquelon (France)
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Saint-Pierre-et-Miquelon (France). Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.785 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Guadeloupe (France)

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom496
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Guadeloupe (France)
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en Guadeloupe (France). Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.786 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Martinique (France)

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom497
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Martinique (France)
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en Martinique (France). Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.787 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Groenland (Danemark)

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom498
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Groenland (Danemark)
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié au Groenland (Danemark). Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.788 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Saint-Barthélemy (France)

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom499
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Saint-Barthélemy (France)
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Saint-Barthélemy (France). Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.789 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Argentine

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom511
---------------------------	--------------

Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Argentine
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en Argentine. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.790 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Bolivie

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom512
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Bolivie
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en Bolivie. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.791 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Brésil

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom513
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Brésil
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié au Brésil. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.792 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Chili

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom514
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Chili
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié au Chili. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.793 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Colombie

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom515
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Colombie
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en Colombie. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.794 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Equateur

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom516
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Equateur
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en Equateur. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.795 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Paraguay

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom517
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Paraguay
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié au Paraguay. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.796 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Pérou

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom518
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Pérou
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié au Pérou. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.797 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Uruguay

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom519
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Uruguay
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en Uruguay. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.798 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Venezuela

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom520
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Venezuela
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié au Venezuela. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.799 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Guyana

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom521
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Guyana
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié au Guyana. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.800 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Suriname

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom522
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Suriname
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié au Suriname. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.801 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié aux Îles Malouines (Royaume-Uni)

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom580
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié aux Îles Malouines (Royaume-Uni)
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié aux Îles Malouines (Royaume-Uni). Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.802 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Guyane (France)

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom581
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Guyane (France)

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en Guyane (France). Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.
--------------------------	---

4.1.1.1.803 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Micronésie

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom602
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Micronésie
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en Micronésie. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.804 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié aux Îles Marshall

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom603
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié aux Îles Marshall
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié aux Îles Marshall. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.805 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Niué

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom604
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Niué
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Niué. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.806 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié aux Îles Cook

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom605
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié aux Îles Cook
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié aux Îles Cook. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.807 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié aux Samoa

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom606
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié aux Samoa
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié aux Samoa. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.808 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Kiribati

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom607
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Kiribati
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Kiribati. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.809 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Australie

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom611
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Australie
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en Australie. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.810 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Nouvelle-Zélande

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom613
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Nouvelle-Zélande
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en Nouvelle-Zélande. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.811 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Nauru

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom615
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Nauru
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Nauru. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.812 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié aux Tonga

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom616
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié aux Tonga
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié aux Tonga. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.813 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Fiji

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom617
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Fiji
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié au Fiji. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.814 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Papouasie Nouvelle Guinée

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom619
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Papouasie Nouvelle Guinée
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en Papouasie Nouvelle Guinée. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.815 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié aux Îles du Pacifique

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom620
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié aux Îles du Pacifique

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié aux Îles du Pacifique. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.
--------------------------	--

4.1.1.1.816 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié aux Tuvalu

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom621
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié aux Tuvalu
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié aux Tuvalu. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.817 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié aux Îles Solomon

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom623
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié aux Îles Solomon
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié aux Îles Solomon. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.818 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Vanuatu

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom624
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié au Vanuatu
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié au Vanuatu. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.819 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié aux Palaos

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom679
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié aux Palaos
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié aux Palaos. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.820 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Archipel des Carolines

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom680
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Archipel des Carolines
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Archipel des Carolines. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.821 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Guam (États-Unis)

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom681
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Guam (États-Unis)

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Guam (États-Unis). Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.
--------------------------	--

4.1.1.1.822 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Hawaï

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom682
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Hawaï
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Hawaï. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.823 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Nouvelle-Calédonie (France)

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom683
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Nouvelle-Calédonie (France)
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en Nouvelle-Calédonie (France). Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.824 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Polynésie française (France)

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom684
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Polynésie française (France)
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en Polynésie française (France). Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.825 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié aux Tokelau (Nouvelle-Zélande)

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom686
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié aux Tokelau (Nouvelle-Zélande)
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié aux Tokelau (Nouvelle-Zélande). Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.826 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Tahiti

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom688
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Tahiti
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Tahiti. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.827 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Wallis et Futuna (France)

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom689
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Wallis et Futuna (France)

Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Wallis et Futuna (France). Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.
--------------------------	--

4.1.1.1.828 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié aux Samoa américaines (Etats-Unis)

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom690
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié aux Samoa américaines (Etats-Unis)
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié aux Samoa américaines (Etats-Unis). Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.829 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Territoire sous tutelle américaine

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom691
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Territoire sous tutelle américaine
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en Territoire sous tutelle américaine. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.830 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Pitcairn (Royaume-Uni)

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom692
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié à Pitcairn (Royaume-Uni)
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié à Pitcairn (Royaume-Uni). Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.831 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Territoire sous tutelle de l'Australie

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom693
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Territoire sous tutelle de l'Australie
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en Territoire sous tutelle de l'Australie. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.832 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Territoire sous tutelle de la Nouvelle-Zélande

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom694
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur est domicilié en Territoire sous tutelle de la Nouvelle-Zélande
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur est domicilié en Territoire sous tutelle de la Nouvelle-Zélande. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.833 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur dont le pays de domicile est indéterminé

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom999
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur dont le pays de domicile est indéterminé
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur dont le pays de domicile est indéterminé. Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.1.1.834 Nombre de parcelles dont au moins un acheteur a une information de domicile non disponible

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom000
Nom de l'attribut	Nombre de parcelles dont au moins un acheteur a une information de domicile non disponible
Définition de l'attribut	Nombre de parcelles de la nature concernée et situées dans l'objet décrit dont au moins un acheteur a une information de domicile non disponible (personnes décédées, titulaires spéciaux ou dossiers incomplets). Si un droit réel est exercé dans l'indivision sur une parcelle, alors la parcelle est comptée au prorata de la quotité acquise.

4.1.2 Territoire national – Origines des acheteurs – Personnes physiques

Identifiant du type	NationalWideBuyersOriginNaturalPersons
Nom du type	Territoire national – Origines des acheteurs – Personnes physiques
Type générique	BuyersOriginNaturalPersonsGenericType
Définition du type	Type composé d'un objet unique correspondant à l'ensemble du territoire national.

4.1.3 Territoire des régions – Origines des acheteurs – Personnes physiques

Identifiant du type	RegionalWideBuyersOriginNaturalPersons
Nom du type	Territoire des régions – Origines des acheteurs – Personnes physiques
Type générique	BuyersOriginNaturalPersonsGenericType
Définition du type	Type composé de trois objets correspondant aux territoires respectifs des trois régions.

4.1.4 Territoire des provinces – Origines des acheteurs – Personnes physiques

Identifiant du type	ProvincialWideBuyersOriginNaturalPersons
Nom du type	Territoire des provinces – Origines des acheteurs – Personnes physiques
Type générique	BuyersOriginNaturalPersonsGenericType
Définition du type	Type composé de trois objets correspondant aux territoires respectifs des dix provinces, ainsi que du territoire de la région de Bruxelles-Capitale.

4.1.4.1 Objet fictif

Identifiant de l'attribut	Fictious
Nom de l'attribut	Objet fictif
Définition de l'attribut	Attribut booléen, indiquant si l'objet considéré est réel (0) ou fictif (1). Il ne vaut 1 que pour l'objet correspondant à la Région de Bruxelles-Capitale, qui est intégrée à ce type d'objets pour représenter l'ensemble du territoire national, alors qu'elle est soustraite à l'organisation provinciale.

4.1.5 Territoire des arrondissements – Origines des acheteurs – Personnes physiques

Identifiant du type	ArrondissementWideBuyersOriginNaturalPersons
Nom du type	Territoire des arrondissements – Origines des acheteurs – Personnes physiques

Type générique	BuyersOriginNaturalPersonsGenericType
Définition du type	Type composé d'objets correspondant aux territoires respectifs des arrondissements.

4.1.6 Territoire des communes – Origines des acheteurs – Personnes physiques

Identifiant du type	MunicipalityWideBuyersOriginNaturalPersons
Nom du type	Territoire des communes – Origines des acheteurs – Personnes physiques
Type générique	BuyersOriginNaturalPersonsGenericType
Définition du type	Type composé d'objets correspondant aux territoires respectifs des communes.

4.1.7 Territoire des arrondissements – Origines des acheteurs – Personnes physiques

Identifiant du type	DivisionWideBuyersOriginNaturalPersons
Nom du type	Territoire des arrondissements – Origines des acheteurs – Personnes physiques
Type générique	BuyersOriginNaturalPersonsGenericType
Définition du type	Type composé d'objets correspondant aux territoires respectifs des divisions cadastrales (les divisions cadastrales correspondent, approximativement aux communes qui existaient avant la fusion reconnue par la loi du 30 décembre 1975).

4.1.8 Territoire des secteurs statistiques – Origines des acheteurs – Personnes physiques

Identifiant du type	StatisticalUnitWideBuyersOriginNaturalPersons
Nom du type	Territoire des secteurs statistiques – Origines des acheteurs – Personnes physiques
Type générique	BuyersOriginNaturalPersonsGenericType
Définition du type	Type composé d'objets correspondant aux territoires respectifs des secteurs statistiques belges, dont les géométries sont maintenues par le SPF Economie. Il ne s'agit pas d'une unité légale, mais d'une unité de travail du SPF Economie.

4.1.8.1 Objet fictif

Identifiant de l'attribut	Fictious
Nom de l'attribut	Objet fictif
Définition de l'attribut	Attribut booléen, indiquant si l'objet considéré est réel (0) ou fictif (1). Il ne vaut 1 que pour le secteur statistique fictif regroupant les parcelles qui n'ont pas correctement été reliées à un secteur statistique réel.

4.1.9 Table des origines

Identifiant du type	OriginTable
Nom du type	Table des origines
Type générique	None
Définition du type	Type composé de l'ensemble des communes, pays et territoires où sont domiciliés les acheteurs avec leur code et leur dénomination en français et néerlandais. Cette table est fournie pour faciliter l'exploitation du jeu de données en proposant sous forme structurée des données reprises dans le présent document.

4.1.9.1 Attribut d'origine

Identifiant de l'attribut	BuyerFrom
Nom de l'attribut	Attribut d'origine
Définition de l'attribut	Nom de l'attribut indiquant l'origine des titulaires repris dans les autres types.

4.1.9.2 Identifiant de l'origine

Identifiant de l'attribut	NISCode
Nom de l'attribut	Identifiant de l'origine
Définition de l'attribut	Identifiant unique de la commune, du pays ou du territoire, maintenu par le SPF Economie.

4.1.9.3 Nom français de l'origine

Identifiant de l'attribut	NameFre
Nom de l'attribut	Nom français de l'origine
Définition de l'attribut	L'attribut provient de l'Arrêté Royal du 24 juin 1988 pour le nom de communes et de la Source Authentique Codes Pays pour le nom des pays et territoires.

4.1.9.4 Nom néerlandais de l'origine

Identifiant de l'attribut	NameDut
Nom de l'attribut	Nom néerlandais de l'origine
Définition de l'attribut	L'attribut provient de l'Arrêté Royal du 24 juin 1988 pour le nom de communes et de la Source Authentique Codes Pays pour le nom des pays et territoires.

4.1.9.5 Code ISO-2 de l'origine

Identifiant de l'attribut	ISOCode
Nom de l'attribut	Code ISO-2 de l'origine
Définition de l'attribut	Code ISO 3166-1 alpha-2 du pays ou territoire d'origine, maintenu par l'ISO.

5. SYSTÈMES DE RÉFÉRENCE

5.1 SYSTÈME DE RÉFÉRENCE SPATIAL

Conformément à ce qui est décrit au point 3.7 relatif au type de couverture spatiale, le jeu de données décrit par les présentes spécifications ne contient aucune géométrie. Dès lors, la présente section est sans objet.

5.2 SYSTÈME DE RÉFÉRENCE TEMPOREL

Les dates sont exprimées dans le calendrier grégorien.

6. QUALITÉ DES DONNÉES

6.1 CONTRÔLE DE QUALITÉ

Il n'existe aucun test visant à s'assurer de la qualité du jeu de données décrit. Des vérifications ciblées sont opérées sur le terrain pour s'assurer de la conformité des informations déclarées. Des vérifications continues visent à s'assurer de la cohérence globale des données.

6.2 GÉNÉALOGIE

Origines des acheteurs – Personnes physiques est constitué à partir de la base de données de référence pour l'enregistrement des actes et à partir la base de données relatives aux personnes physiques. Dans la première sont consignés, pour chaque acte, les droits réels échangés, l'identification des parties, la localisation du bien immobilier échangé ainsi que sa nature cadastrale.

Dans la seconde base de données, sont reprises, pour chaque acheteur diverses informations provenant du Registre National, source authentique en ce qui concerne les personnes physiques belges ou en ce qui concerne les étrangers domiciliés en Belgique, ou provenant du Registre BIS, source authentique en ce qui concerne les étrangers ayant un intérêt en Belgique sans y être domiciliés.

7. DISTRIBUTION DU JEU DE DONNÉES

7.1 FORMAT DE DISTRIBUTION

Le jeu de données est disponible au format CSV.

7.2 VERSION DU FORMAT

La version 1.0 du format précité est d'application.

7.3 SPÉCIFICATION DU FORMAT

Les spécifications du format sont maintenues par l'IANA et disponibles à la présente URL :
<https://www.iana.org/assignments/media-types/text/csv>.

7.4 LANGUES DU JEU DE DONNÉES

Le jeu de données est multilingue et contient des champs textuels en Néerlandais, en Français et en Allemand.

7.5 CODAGE DES CARACTÈRES

Les caractères sont encodés en UTF-8.

8. MÉTADONNÉES

Les métadonnées sont pleinement consultables à l'adresse suivante :
<https://www.geo.be/catalog/details/b90b50be-9dfc-11f0-99e9-00be432db085>.

9. MISE À JOUR DES DONNÉES

Le jeu de données est mis à jour annuellement, un mois après la clôture de l'année concernée.

10. TABLE DES MATIÈRES

1	APERÇU GÉNÉRAL	2
1.1	INFORMATIONS CONCERNANT LA RÉDACTION DES SPÉCIFICATIONS DU PRODUIT	2
1.2	TERMINOLOGIE ET DÉFINITIONS	2
1.3	ABRÉVIATIONS UTILISÉES	3
1.4	DESCRIPTION INFORMELLE DU PRODUIT	3
2	PÉRIMÈTRE DES SPÉCIFICATIONS	4
3	IDENTIFICATION DU PRODUIT	4
3.1	TITRE	4
3.2	VERSION	4
3.3	DESCRIPTION	4
3.4	THÈME(S)	4
3.5	COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE	4
3.6	COUVERTURE TEMPORELLE	4
3.7	TYPE DE REPRÉSENTATION SPATIALE	5
4	CONTENU ET STRUCTURE DES DONNÉES	5
4.1	CATALOGUE D'OBJETS	5
5	SYSTÈMES DE RÉFÉRENCE	158
5.1	SYSTÈME DE RÉFÉRENCE SPATIAL	158
5.2	SYSTÈME DE RÉFÉRENCE TEMPOREL	158
6	QUALITÉ DES DONNÉES	158
6.1	CONTRÔLE DE QUALITÉ	158
6.2	GÉNÉALOGIE	158
7	DISTRIBUTION DU JEU DE DONNÉES	158
7.1	FORMAT DE DISTRIBUTION	158
7.2	VERSION DU FORMAT	159
7.3	SPÉCIFICATION DU FORMAT	159
7.4	LANGUES DU JEU DE DONNÉES	159
7.5	CODAGE DES CARACTÈRES	159
8	MÉTADONNÉES	159
9	MISE À JOUR DES DONNÉES	159
10	TABLE DES MATIÈRES	160